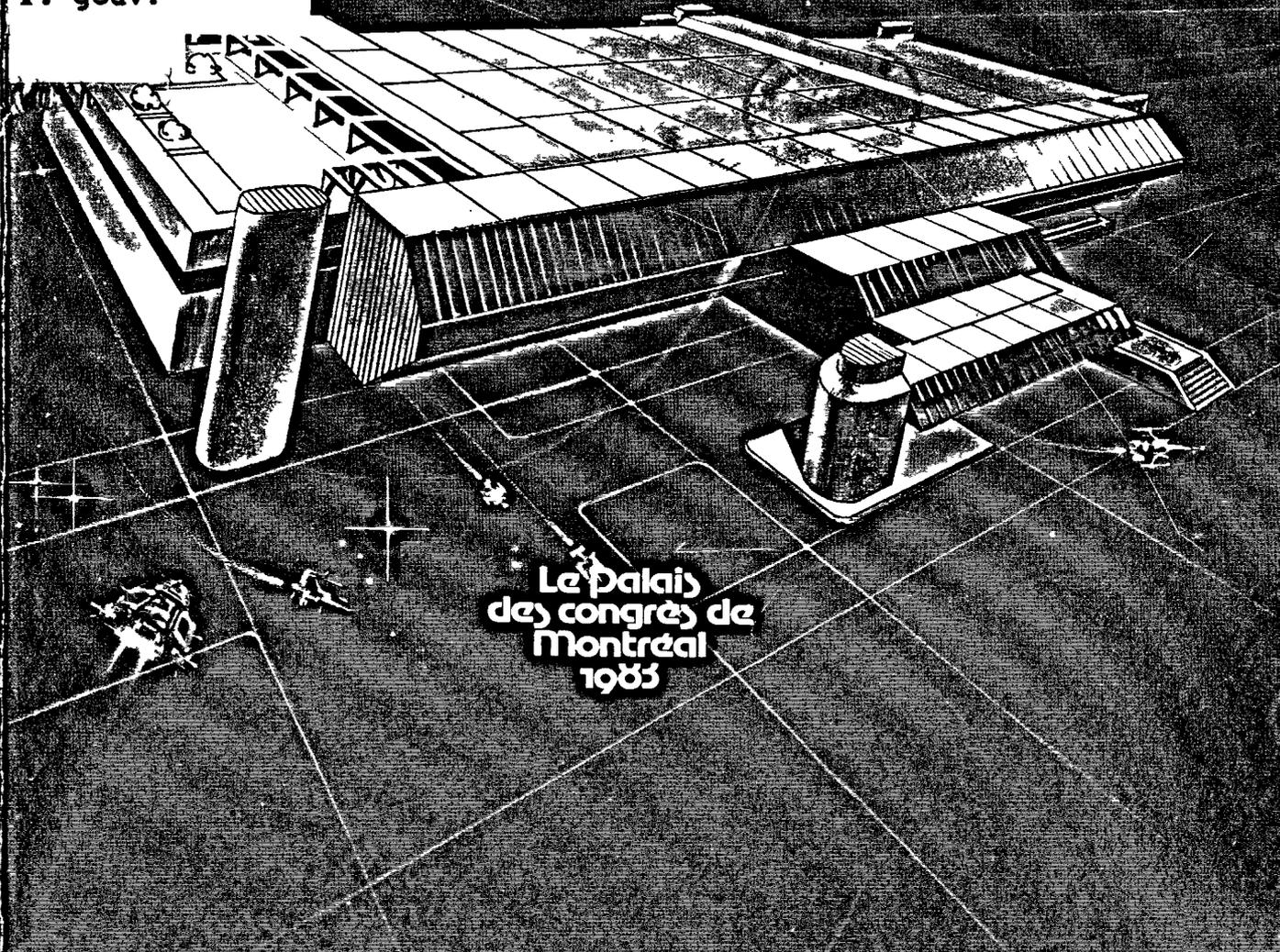


Rapport annuel 1980-1981

T77A1
A1
1980/81
Ex. 1
QL
P. gouv.

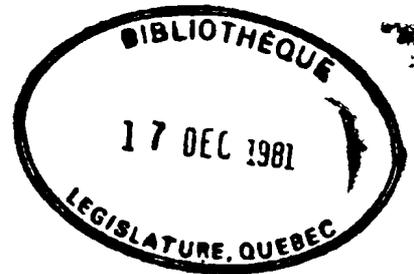


Le palais
des congrès de
Montréal
1985



Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Rapport annuel 1980-1981
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement



Réalisation: Direction des communications

Photos: Éditeur officiel du Québec
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Depôt legal — 4 trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-02105-3
Éditeur officiel du Québec

Québec, décembre 1981

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1981.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement,

Alain Marcoux

Table des matières

Présentation du sous-ministre	VII
Mandat	1
Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvi- sionnement	2
Organisation administrative	3
Organigramme	4
Effectif	5
Budget en bref	5
Direction générale de l'approvisionnement	7
Direction générale de la gestion immobilière	21
Direction générale de l'exploitation des immeubles	35
Direction générale de l'administration	57

Présentation du sous-ministre

L'année 1980-1981 a été marquée par une activité particulièrement intense sur le plan de la construction. En effet, de nombreux postes locaux de la Sûreté du Québec ont été mis en chantier, alors que d'autres ont été livrés au ministère client. De plus, les centralisations administratives de Trois-Rivières et de Granby ont été inaugurées tandis que se poursuivaient avec régularité d'autres grands projets du ministère. Ainsi, le Palais des congrès de Montréal, projet ambitieux au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, a commencé à s'élever, laissant deviner l'ampleur qui caractérisera cette construction de plus de 80 millions de dollars. D'autre part, le Palais de justice de Québec, dont les plans et devis ont été terminés au printemps, commençait à devenir une réalité, alors que débutaient au mois d'août, les travaux d'excavation de cet édifice évalué à près de 50 millions de dollars. Enfin, la première phase du futur Musée national de la civilisation à Québec était amorcée par le lancement d'un concours, dont les règles de sélection sont maintenant bien connues, afin de choisir l'équipe de professionnels chargés d'en réaliser les plans et devis.

Dans tous ces projets, le ministère suit constamment l'évolution des échéanciers et des budgets qu'il s'est fixés, et le respect de ceux-ci, de plus en plus régulier, se manifeste particulièrement dans le cas du Palais des congrès de Montréal, projet qui se maintient à l'intérieur de la programmation initiale.

En ce qui concerne l'exploitation des immeubles, un effort particulier a été apporté cette année à la conservation de l'énergie

et à l'accessibilité des édifices gouvernementaux aux personnes handicapées.

Dans le but de favoriser l'achat de biens et de services québécois, les responsables de l'approvisionnement gouvernemental ont continué l'application de la politique d'achat, en vigueur depuis 1977.

Mais en même temps qu'il poursuit sa mission, le ministère améliore constamment son organisation, et au cours de cette dernière année, deux initiatives plus importantes retiendront notre attention.

Dans le but de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, le ministère a créé une Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace sous l'autorité d'un sous-ministre adjoint, direction qui permettra une analyse plus approfondie en vue de trouver des solutions en cette période de décroissance de l'effectif gouvernemental.

En cette période de restrictions, des efforts soutenus devront être fournis par les gestionnaires du ministère pour découvrir la méthode la plus efficace d'atteindre leurs objectifs. Or, un accroissement de productivité serait grandement facilité par un meilleur contrôle du gestionnaire sur son environnement. Mais une telle responsabilité s'assume difficilement dans le secteur gouvernemental, lequel nécessite une constante transparence. Pour tenter de concilier ces deux objectifs de la transparence et de la responsabilité, le ministère a mis de l'avant un projet-pilote dit de productivité visant à fournir au gestionnaire les outils nécessaires à son administration ainsi qu'à la définition de sa production. Ce projet, qui devrait se ter-

miner au cours de l'année 1981-1982, a déjà enregistré des gains de productivité et de performance suffisants pour confirmer la justesse de l'orientation et l'intérêt d'étendre le projet à l'ensemble du ministère.

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, comme toute organisation publique ou privée, continue de présenter certaines lacunes. Elles sont toutefois de mieux en mieux identifiées et les correctifs apportés ou envisagés sont de plus en plus appropriés.

Le sous-ministre,

PIERRE SARAULT

Mandat

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fut créé en vertu de la Loi 222 proclamée le 1^{er} avril 1973. Cependant, dès 1867, les travaux publics faisaient partie intégrante de l'organisation gouvernementale alors que le ministère, jumelé au ministère de l'Agriculture, avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Au cours des années, le ministère des Travaux publics a été associé à différents ministères. En 1966, l'administration des ponts fut confiée au ministère de la Voirie de l'époque et le ministère des Travaux publics devenait ainsi un ministère de services pour le compte des autres ministères et organismes gouvernementaux. La Loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q., chap. M-29), sous réserve des dispositions expresses au contraire dans toute autre loi, confient au ministre les responsabilités suivantes :

- a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux publics requis aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie ;
- b) assurer la garde et l'entretien de tous les édifices et ouvrages publics entretenus aux frais du gouvernement ;
- c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins ;
- d) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à

ses frais, dans la mesure indiquée par le Lieutenant-gouverneur en Conseil ;

- e) veiller à l'application de la Loi et des règlements concernant les achats du gouvernement ;
- f) s'acquitter des autres fonctions que lui assigne le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Ainsi, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu confier la responsabilité de louer des locaux aux fins des ministères et organismes du gouvernement ainsi que de fournir le soutien logistique au Nouveau-Québec. D'autres mandats lui sont également confiés par règlements ou en vertu de décisions du Conseil du trésor.

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

— Loi des Travaux publics (L.R.Q., chap. T-15)

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est également chargé de l'exécution de la Loi des Travaux publics. Cette Loi confie au ministre des pouvoirs et lui impose des devoirs généraux relativement aux travaux et ouvrages publics entrepris par le gouvernement.

À cette fin, le ministre est autorisé à acquérir de gré à gré ou par expropriation, des terres et propriétés immobilières dont il croit l'appropriation nécessaire pour l'usage, la construction et l'entretien des ouvrages ou édifices publics ou pour loger les services administratifs du gouvernement.

Cette Loi fixe en outre des règles concernant l'adjudication des contrats, entre autres, en ce qui a trait aux demandes de soumissions par annonces publiques et aux cautionnements des entrepreneurs.

— Loi du Service des achats (L.R.Q., chap. S-4)

Cette Loi confie au Directeur général des achats la surveillance et la direction de tous les achats faits par les ministères et les organismes désignés. Elle lui confie également la responsabilité de donner à contrat l'exécution des travaux d'impression, de reliure, d'électrotypie, de stéréotypie, de lithographie, de gravure, de photographie, de cinématographie, et autres de même nature. Elle le rend responsable de la location du matériel, des contrats de publicité et d'abonnements aux journaux, aux revues et autres publications.

Le Service général des achats qui relève depuis le 1^{er} avril 1973 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, s'identifie, à l'intérieur du ministère, à la Direction générale de l'approvisionnement.

— Loi de la Société de développement immobilier du Québec (L.R.Q., chap. S-11)

La Société participe à la construction, à l'aménagement et à l'exploitation de Place Desjardins à Montréal, en vue de fournir au gouvernement et à ses organismes, les locaux dont ils ont besoin dans ce secteur.

Depuis l'adoption du projet de Loi 17 (L.Q. 1980, chap. 37), sanctionnée le 19 novembre 1980, la Société a également pour objet de réaliser la construction et l'aménagement d'un palais des congrès à Montréal.

Organisation administrative

Le ministère de Travaux publics et de l'Approvisionnement administre quatre programmes budgétaires :

- I - Allocation de l'espace et de l'équipement ;
- II - Exploitation des immeubles ;
- III - Approvisionnement ; et
- IV - Gestion interne et soutien

qui sont administrés comme suit :

Programme I

Direction générale de la gestion immobilière ;

Programme II

Direction générale de l'exploitation des immeubles ;

Programme III

Direction générale de l'approvisionnement ;

Programme IV

Élément I Direction du ministère, bureau du ministre et bureau du sous-ministre ;

Élément II Direction générale de l'administration ;

Élément III Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace.

Effectif

Postes autorisés au 31 mars 1980

Catégorie	Programme I	Programme II	Programme III	Programme IV	Total
Cadres et A.C.S.	33	22	15	14	84
Professionnels	124	98	59	57	338
Techniciens et assimilés	67	134	8	22	231
Employés de bureau	75	265	85	81	506
Agents de la paix	—	353	—	—	353
Ouvriers	8	841	3	2	854
Agents de maîtrise :					
— Fonctionnaires	5	22	5	5	37
— Ouvriers	—	78	—	—	78
— Agents de la paix	—	18	—	—	18
Total :	312	1 831	175	181	2 499

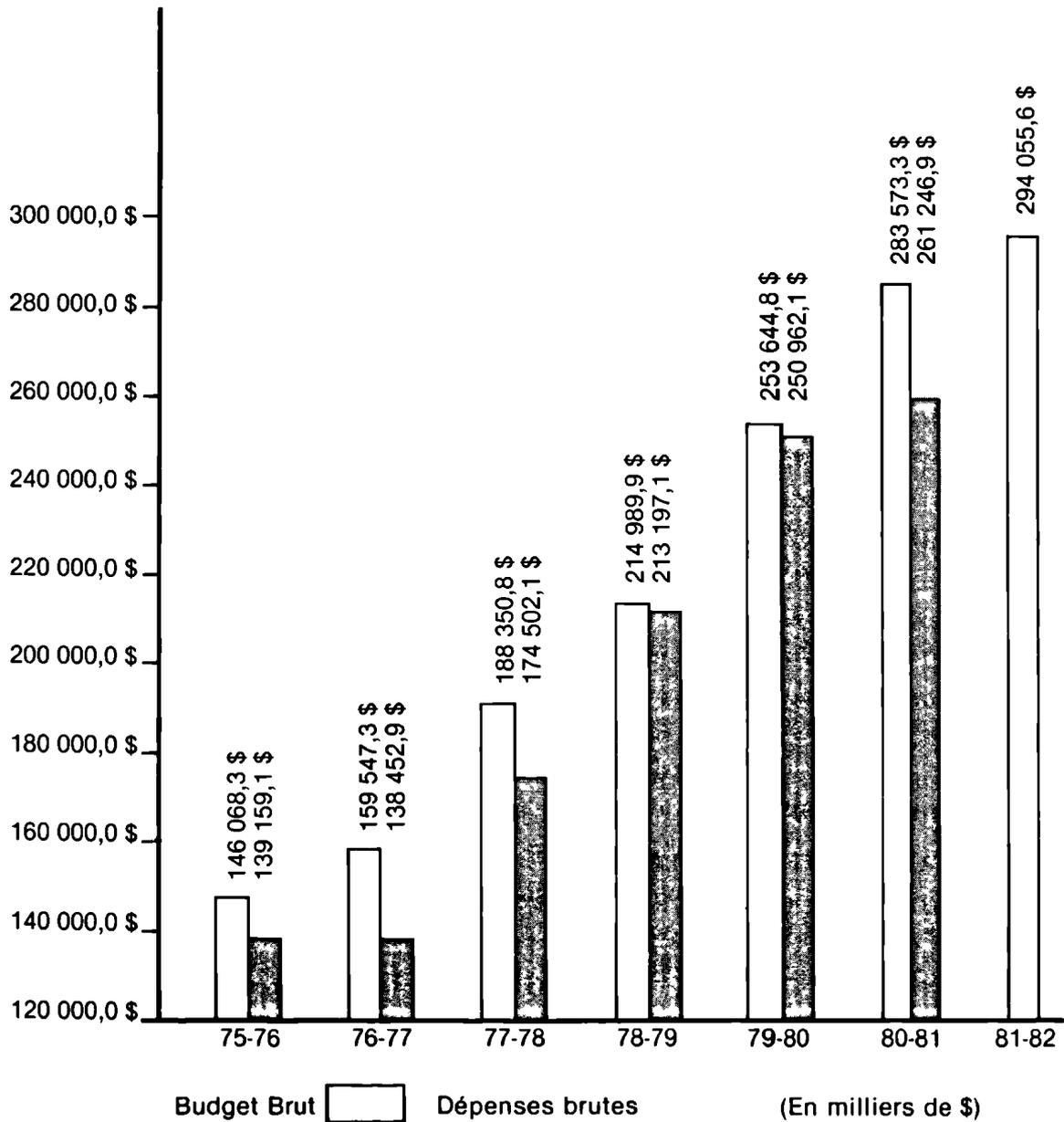
Budget en bref

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, les dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement se sont élevées à 261 246 991 \$, comparativement à 250 962 127 \$ en 1979-1980, soit une augmentation de 10 284 864 \$. Ces montants comprennent des dépenses en immobilisation de l'ordre de 57 233 800 \$ en 1979-1980, et de 51 237 200 \$ en 1980-1981.

Pour l'année financière 1981-1982, on prévoit des dépenses de l'ordre de 294 055 600 \$, incluant un budget en immobilisation de 63 206 400 \$.

Quant aux revenus, il se sont chiffrés à 11 047 800 \$ en 1980-1981 comparativement à 9 295 900 \$ pour l'année précédente ; les prévisions pour 1981-1982 sont de l'ordre de 11 429 200 \$.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Budget et dépenses
Exercices financiers 1975-1976 à 1981-1982



Direction générale de
l'approvisionnement

Approvisionnement

La Direction générale de l'approvisionnement, mieux connue sous le nom de Service général des achats, regroupe les activités visant à procurer aux ministères et à certains organismes du gouvernement les biens mobiliers qui leur sont nécessaires ainsi qu'à voir à la disposition des biens meubles publics excédentaires et ce, aux meilleures conditions, compte tenu des lois et règlements sur l'approvisionnement gouvernemental.

Pour ce faire, la Direction générale de l'approvisionnement, qui administre également le Fichier central des fournisseurs de services, regroupe trois directions:

- Direction de la planification;
- Direction de opérations;
- Direction de la coordination.

S'y rattache également le Bureau du contrôleur des assurances qui agit à titre de conseiller et représentant du gouvernement pour toute question relative à l'assurance.

Politique d'achat

En 1980-1981, la Direction générale de l'approvisionnement a continué l'application de la politique d'achat, en vigueur depuis 1977, dans le but de favoriser l'achat de biens et de services québécois.

Ce fut une année d'évaluation et de consolidation, plutôt que de développement, au cours de laquelle certaines interventions ont abouti à des résultats concrets.

Sel de déglacage

Une entente d'une durée prévue de dix ans, évaluée à environ 200 millions \$ en

dollars de 1981, a été signée avec Soquem conformément à l'Arrêté en conseil 2934-79.

En vertu de cette entente, normalement effective en 1982, le gouvernement s'engage à acheter de Soquem 90 % de ses besoins en sel de déglacage dès que Soquem sera en mesure de le produire, ce qui entraînera une augmentation de 2 à 3 % du contenu québécois des achats du gouvernement.

Les prix payés seront basés sur ceux qui prévalent dans l'est du Canada pour le même produit.

Corporation d'hébergement du Québec

Conformément à la politique de regroupement des achats et de maximisation du contenu québécois, le SGA a poursuivi, sur mandat spécial du ministère des Affaires sociales, le programme d'achat entrepris en 1979-1980 pour le compte de la Corporation d'hébergement du Québec. Des contrats d'environ 8,5 millions \$ ont été attribués à des manufacturiers québécois dans le cadre de ce programme, qui en plus d'assurer un contenu québécois très élevé, permet de réaliser des économies substantielles. Le ministère des Affaires sociales prévoit en 1981-1982, des achats pour un montant d'environ 5 millions \$.

Évaluation et révision de la politique d'achat

Au cours de l'année 1980-1981, la Direction générale de l'approvisionnement a participé aux travaux des divers comités mis sur pied par la Commission permanente et interministérielle des achats (CPIA) pour

évaluer et réviser s'il y a lieu, les modalités d'application de la politique d'achat. Par suite de ces travaux, certains changements à la réglementation concernant les achats du gouvernement seront soumis au Conseil du trésor par la CPIA.

Depuis, l'un des comités formés par la CPIA prépare pour l'automne 1981, des rencontres entre les acheteurs des secteurs public et parapublic et les fournisseurs de biens et services, dans le but de promouvoir les achats au Québec.

Relations avec les fournisseurs

Dans le but d'augmenter le nombre de ses fournisseurs et d'inciter les manufacturiers québécois à produire des marchandises normalement achetées à l'extérieur du Québec, la Direction générale de l'approvisionnement a participé au cours de l'année à plusieurs expositions et congrès. Ce sont:

Batimat International	Montréal
Action cinq	Montréal
Expo-profit	Joliette
Expo-profit	Thetford-Mines
Groupement québécois d'entreprises	Québec
Congrès de l'Association des propriétaires de machinerie lourde	Montréal
Congrès de la Chambre de Commerce de Québec	Québec

Planification

La Direction de la planification a pour mandat d'étudier les besoins des ministères et organismes désignés en matière d'approvisionnement, de développer et d'améliorer les moyens et systèmes de gestion pour y répondre adéquatement.



L'un des nombreux événements auxquels participe chaque année la Direction générale de l'approvisionnement.

Pour ce faire, elle s'appuie sur les trois services suivants: Étude des besoins, Systèmes et procédures d'approvisionnement et Location de machinerie lourde.

Étude des besoins

Les interventions du service chargé de l'étude des besoins au cours de l'année ont été très variées. En plus de réétudier les besoins de certains produits déjà normalisés, on a étudié ceux de nouveaux produits tels les gaz médicaux et de laboratoire, les produits pharmaceutiques, les imperméables, les fournitures pour les éditeurs de textes, les matières premières pour la photographie, les développements et agrandissements de films, les ampoules, les fluorescents et lampes spéciales, etc.

À l'automne 1980, le Conseil du trésor demandait à la Direction générale de l'approvisionnement de prendre les mesures appropriées afin de réduire le rythme de progression des coûts dans le domaine de la photocopie. Pour ce faire, le Service de l'étude des besoins a publié et distribué aux différents ministères et organismes désignés un Guide de gestion des photocopieurs pour toute location de photocopieurs au cours de la période du 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1983. Ce guide fournissait aux gestionnaires toutes les informations requises pour obtenir des appareils conformes à leurs besoins et à des coûts moindres. On prévoit que les économies ainsi réalisées au cours de la période contractuelle de deux ans dépasseront deux millions de dollars. Plusieurs organismes para publics se sont procurés un exemplaire du guide et l'utilisent avec avantage pour leur approvisionnement. Le Service de l'étude des besoins a également publié et distribué un guide destiné à aider les gestionnaires à faire un choix de machines à écrire conforme à leurs besoins et à obtenir des allocations substantielles en retour des machines usagées.

Le service a de plus continué à promouvoir l'utilisation de la commande ouverte comme moyen rapide d'approvisionnement. Ainsi au 31 mars 1981 on comptait 266 commandes ouvertes provinciales et 716 régionales.

Systèmes et procédures

Afin de fournir les outils nécessaires aux ministères et organismes clients, le Service des systèmes et procédures a diffusé sous forme de micro-fiches, le Fichier des fournisseurs de biens mobiliers qui jusqu'à ce jour n'était utilisé que par la Direction générale de l'approvisionnement pour ses appels d'offres. Grâce à cette diffusion, les nouveaux utilisateurs posséderont une liste importante de sources d'approvisionnement pour effectuer les achats qui relèvent maintenant de leur compétence.

À la suite d'études et d'analyses, le Service des systèmes et procédures a élaboré une nouvelle méthode pour les abonnements et les réabonnements aux journaux et périodiques en décentralisant cette activité au niveau des ministères et organismes désignés. Une méthode de contrôle a toutefois été prévue par la Direction générale de l'approvisionnement qui conservera un fichier informatisé des éditeurs de tous les abonnements contractés par le gouvernement.

Location de machinerie lourde

Le Service de la location de machinerie lourde est chargé d'établir, de publier et de tenir à jour le Répertoire des taux de location et le Répertoire des loueurs de machinerie lourde.

Répertoire des taux de location

Depuis 1971, la Direction générale de l'approvisionnement émet à l'intention des ministères et organismes gouvernemen-

taux, un répertoire déterminant la rémunération maximale consentie par le gouvernement du Québec en matière de location de biens meubles.

Ce tarif est révisé annuellement en fonction de la fluctuation des prix du marché, des échelles salariales et des taux d'intérêt. Depuis 1977, la méthode de calcul et les données de base sont approuvées à chaque année par le Conseil du trésor.

De concert avec l'Association canadienne des distributeurs d'équipement, des études sont continuellement en cours afin de vérifier la pertinence de la classification actuelle des divers types de machinerie lourde et des corrections à y apporter lorsque cela est nécessaire.

Le Répertoire des taux de location est publié par l'Éditeur officiel du Québec qui le vend aux services gouvernementaux ainsi qu'à l'entreprise privée.

Répertoire des loueurs de machinerie lourde

Depuis 1977, dans l'optique d'une distribution équitable et profitable des contrats du gouvernement, la Direction générale de l'approvisionnement constitue annuellement, par suite d'un appel d'offres public, un Répertoire des loueurs de machinerie lourde.

Ce répertoire contenant l'identification du loueur, la description des machines offertes et les taux soumis, est diffusé dans chaque district de la province, aux gestionnaires des ministères à qui incombe la responsabilité d'attribuer les contrats de location.

L'édition courante, au moment de son entrée en vigueur le 1^{er} avril 1981, comportait des données sur environ 2 100 loueurs et 9 500 machines.

Le montant prévu des locations effectuées par les ministères dans le cadre de ce

répertoire est de l'ordre de 28 millions de dollars.

Répertoire des loueurs de véhicules automobiles

À titre expérimental, le Service de la location de machinerie lourde a publié un Répertoire des taux de location pour des véhicules automobiles, pour la région de Québec. Ce répertoire contient la liste des loueurs ainsi que les taux préférentiels offerts au gouvernement du Québec.

Si l'expérience s'avère avantageuse pour la clientèle, le Service des loueurs de machinerie lourde étendra cette méthode de location à d'autres catégories de véhicules et à d'autres régions de la province.

Opérations

La Direction des opérations a pour mandat d'acheter ou de louer aux meilleures conditions les biens meubles requis par les ministères et organismes désignés dans les domaines de la construction, de la machinerie, des biens de consommation, des équipements et fournitures de bureau, etc.

Au cours du dernier exercice, la direction a procédé à une réorganisation interne de ses divisions et services. Une nouvelle division a été affectée exclusivement au domaine de l'informatique, qui prend de plus en plus d'ampleur, et un nouveau service a été créé pour les achats d'impression.

Les achats de biens mobiliers effectués par le gouvernement

Grille comparative des achats effectués par la Direction générale de l'approvisionnement pour le compte des ministères et organismes désignés et payés à même leurs budgets.

Répartition des achats par classe de produits	1979-1980		1980-1981	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
01 Animaux vivants	1	3	1	5
02 Provendes	70	889	59	865
03 Matériel agricole	133	560	138	494
04 Fertilisants, pesticides	131	1 311	144	2 803
05 Matériel d'élevage	27	72	12	26
06 Produits végétaux	69	369	77	2 346
09 Artisanat	3	6	2	2
10 Véhicules	638	16 779	702	19 530
11 Pièces et accessoires pour véhicules moteurs	217	1 094	277	1 164
12 Pneus et chambres à air	99	1 693	69	1 702
13 Matériel et outillage	163	325	119	319
14 Fournitures et pièces pour avions, bateaux et chemins de fer	228	4 965	142	2 736
15 Matériel minier de forage et d'excavation	50	198	41	265
16 Matériel de manutention	53	282	91	846
17 Moteurs et équipement de transmission	188	646	163	399
18 Machinerie lourde et matériel divers de construction	25	5 364	186	5 078
19 Matériel de sécurité, de sauvetage et anti-incendie	164	423	139	584
21 Produits pétroliers et combustibles	379	29 076	339	40 762
23 Produits bitumineux	33	26 757	21	40 288
24 Produits chimiques pour l'entretien des routes	104	23 007	85	22 152
26 Matériaux de maçonnerie	277	5 696	254	2 734
27 Articles fabriqués en ateliers	83	2 287	103	527
28 Matériaux de construction	133	447	81	312
29 Armes à feu et explosifs	42	840	52	994
30 Spécialités de construction	61	232	45	155
31 Bois	614	4 684	578	5 720
32 Métaux de fonderie	32	116	23	189
33 Tuyaux ondulés et métaux ferreux	437	5 491	414	5 282
34 Métaux non ferreux	70	3 222	48	3 366
35 Câbles, vis, clous, etc.	134	274	191	469
36 Tuyauterie, plomberie et chauffage	319	840	228	992
37 Peintures	128	3 657	219	10 013
38 Verre, plastique	29	61	21	58
39 Structures préfabriquées et échafaudages	32	1 254	27	365
40 Quincaillerie	353	637	228	910

Répartition des achats par classe de produits	1979-1980		1980-1981	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
41 Soudure	121	298	108	407
42 Outils de précision	3	3	4	7
43 Machines et fournitures industrielles	62	231	40	219
44 Matériel industriel	244	702	179	522
45 Matériel de production et de distribution d'électricité	358	3 806	280	2 017
46 Matériel électronique	434	4 361	288	3 448
49 Appareils d'éclairage, réfrigération	211	1 539	282	2 863
50 Matériel scientifique	460	1 958	319	1 436
53 Produits chimiques de laboratoire	44	89	44	159
54 Rayon-X	17	404	7	109
55 Matériel de photographie	255	1 259	181	1 196
56 Produits pharmaceutiques	337	1 595	276	2 356
58 Matériel et fournitures de dentisterie	5	8	0	0
59 Produits de beauté	12	42	9	50
60 Abonnements	5 081	388	3 899	334
61 Matériel et service informatiques			653	30 617
62 Livres, manuels, annuaires	166	453	137	464
63 Fournitures de bureau	602	4 419	595	5 088
64 Instrument et matériel de dessinateurs et d'artistes	184	775	257	1 542
65 Machines de bureau et photocopieurs	1 277	28 553	345	18 611
66 Mobilier	401	7 724	454	11 529
67 Papier, contenants et matériel d'emballage	216	2 624	235	5 483
68 Impression	2 712	25 387	2 599	28 910
69 Matériel et fournitures d'imprimerie	64	1 066	79	1 446
70 Tissus, rideaux, stores vénitiens	117	1 146	112	934
71 Laine, fibres synthétiques	14	234	10	375
72 Machines et fournitures pour microfilms			232	2 027
74 Vêtements	278	1 605	743	2 243
75 Chaussures	63	535	159	778
76 Revêtements de sol	75	405	261	327
77 Matériel de camping	33	73	150	89
78 Cuir et fourrure	8	7	6	5
79 Fournitures de police	57	277	117	369
80 Viandes, poissons et fruits de mer	383	2 156	1 186	3 945
82 Produits laitiers et avicoles	63	426	381	875
83 Produits de boulangerie	30	170	276	394
85 Épicerie	208	873	2 320	2 682
87 Tabac, boissons, bonbons	37	858	217	963
89 Produits d'entretien et de nettoyage	237	963	1 133	1 081
91 Bijouterie, faïences et bibelots	2	15	52	22
92 Articles religieux			2	0
93 Instruments et accessoires de musique	1	1	117	167

Répartition des achats par classe de produits	1979-1980		1980-1981	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
94 Équipement sportif athlétique, de loisirs	87	128	221	229
95 Oeuvres d'art	1	1	23	18
99 Commandes locales non codifiées			372	94
Total :	20 669	243 814	53 790	326 575

Coordination

La Direction de la coordination est composée des quatre services suivants :

- Gestion de la qualité ;
- Gestion des stocks ;
- Disposition des biens excédentaires ;
- Relations et surveillance dont relève le Fichier central des fournisseurs de services et des entrepreneurs en construction.

Gestion de la qualité

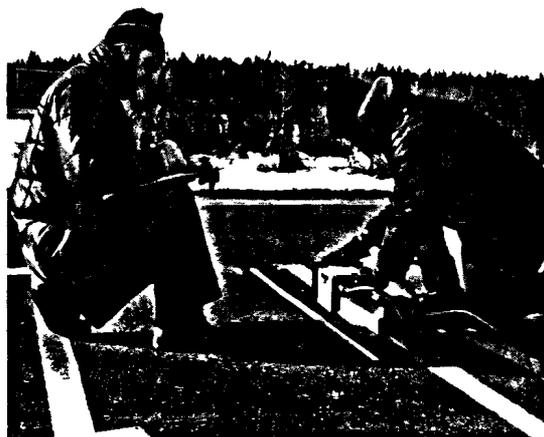
En 1980-1981 le Service de la gestion de la qualité s'est doté d'objectifs précis qui lui ont permis de fixer certaines lignes directrices :

- Donner pleine satisfaction aux ministères clients ;
- Dépister les secteurs faibles dans le système de l'approvisionnement pour y apporter des correctifs ;
- Favoriser les communications.

Dans cette optique, le service a traité au-delà de 1 000 commandes. Il a relevé et corrigé, en cours d'exécution chez les fournisseurs, des problèmes concernant la qualité, les quantités, la livraison ou autres, et sans son intervention, les ministères en auraient subi les effets dans plus de 400 contrats.

À partir de l'expérience des problèmes ponctuels et des quelque 800 plaintes reçues par le biais des rapports de rendement, le service a coordonné le travail des comités chargés d'élaborer les modifications qui s'imposaient.

Dans le domaine des produits d'ingénierie, le Service de la gestion de la qualité a instauré auprès des fournisseurs de bitume et de peinture à signalisation routière, l'utilisation de la norme BNQ 9911-200 concernant le contrôle de la qualité en usine, niveau restreint. Cette norme constitue une première étape pour assurer un meilleur contrôle de la qualité des produits en cours de fabrication. De plus, le Service de la gestion de la qualité a étroitement participé, en collaboration avec le



Des tests visant à vérifier la qualité de la peinture à signalisation routière sont effectués régulièrement.

ministère des Transports du Québec, à l'élaboration de programmes d'assurance de la qualité des produits cités.

Dans le domaine des imprimés, l'emploi, pour la première année, des guides et devis concernant les publications gouvernementales a été accueilli très favorablement par les ministères utilisateurs et déjà 60 % d'entre eux ont opté pour ce système. Ce secteur a poursuivi sa collaboration en participant à l'élaboration de normes techniques sur l'édition gouvernementale et en apportant sa contribution au comité technique sur la normalisation des formulaires.

Gestion des stocks

En vue de faciliter l'approvisionnement en matériel de bureau et en formulaires des ministères et organismes gouvernementaux, la Direction générale de l'approvisionnement gère un réseau de magasins de distribution. C'est le Service de la gestion des stocks qui a la responsabilité d'acheter et d'entreposer les marchandises requises par les ministères et organismes clients, à partir d'un fonds renouvelable de 1 900 000 \$, et de leur

revendre ces marchandises au prix coûtant.

Au cours de l'année financière 1980-1981, le Service de la gestion des stocks a collaboré avec plusieurs ministères et organismes clients à la déconcentration de l'approvisionnement en fournitures de bureau vers les régions, cette participation s'inscrivant dans sa mission de promouvoir la rationalisation de la gestion des inventaires au gouvernement.

Cette tendance à la déconcentration a eu un effet sensible sur les opérations de la gestion des stocks puisque les ventes au détail ont augmenté durant l'année financière. Ce surplus de ventes au détail a été absorbé par une augmentation de la productivité du magasin du Complexe «G».

Au cours de l'année, le service a aussi participé au projet pilote «Indicateurs de performance et de productivité». Cette participation s'est avérée profitable puisqu'on a élaboré de nombreux indicateurs qui ont permis de mesurer des améliorations notables dans la qualité des services.

Statistiques	1979-1980 \$	1980-1981 \$
Ventes	6 038 000	6 667 000
Réquisitions FA-100 traitées	22 258	35 880
Nombre de colis traités	136 789	184 363

Aliénation des biens excédentaires

La Direction générale de l'approvisionnement a également pour mandat de disposer des biens mobiliers excédentaires des ministères et des organismes du gouvernement. Le Service de la disposition des surplus administre ces procédures et en 1980-1981, ses principales réalisations ont été les suivantes :

- la récupération des sels d'argent dans les différents ministères ;
- la régionalisation des ventes, par soumissions publiques, des véhicules usagés de la Sûreté du Québec ;
- la poursuite des différentes phases du projet-pilote de recyclage des rebuts de papier à l'édifice Parthenais à Montréal.

Le tableau suivant donne un aperçu des sommes impliquées dans la vente et le

transfert des biens excédentaires au cours des quatre derniers exercices financiers :

Année	Transferts \$	Ventes \$	Totaux \$
1977-1978	1 774 059	2 234 467	4 008 526
1978-1979	452 759	1 935 501	2 388 260
1979-1980	1 651 352	1 545 723	3 197 076
1980-1981	1 394 660	2 294 757	3 689 417

Relations et surveillance

En 1980-1981, le Service des relations et de la surveillance a reçu et examiné 35 167 commandes locales effectuées par les différents ministères pour des achats relevant de leur compétence et il a organisé des réunions regroupant tous les responsables de l'approvisionnement des ministères afin d'échanger sur divers sujets et trouver des solutions permettant d'améliorer les relations.

Au cours de cette même année, le service a procédé à l'émission de 4 000 commandes d'abonnements et au renouvellement de 10 115 autres.

La Division de la carte de crédit universelle a eu pour sa part à procéder au remplacement ou à l'émission de 2 315 cartes. Par contre 1 113 cartes ont été annulées et il y a actuellement 8 329 cartes en circulation. Au cours de l'année, les achats effectués au moyen de la carte de crédit se sont élevés à 10,4 millions \$. De plus, l'usage de la carte de crédit a été élargie pour inclure les bateaux.

Une révision du plan d'organisation a affecté trois divisions, soit les relations et la surveillance, les abonnements et le système de la carte de crédit universelle, à la Direction de la planification.

Par contre, le Fichier des fournisseurs de biens qui relève de la Direction de la planification est venu s'ajouter au Fichier central des fournisseurs de services.

Fichier central des fournisseurs de services et des entrepreneurs en construction

La Direction générale de l'approvisionnement, en collaboration avec le secrétariat du Conseil du trésor et les principaux ministères concernés, a mis sur pied en 1977 le Fichier central des fournisseurs de services lequel comprend les sept fichiers suivants :

- Fichier des entrepreneurs en construction ;
- Fichier des professionnels reliés à la construction et au génie général ;
- Fichier des professionnels reliés à l'administration ;
- Fichier des services reliés à l'audio-visuel et aux arts graphiques ;
- Fichier des services auxiliaires ;
- Fichier des services reliés à la sécurité ;
- Fichier des agences de sécurité.

Le 31 décembre 1980, le Fichier central contenait plus de 6 000 noms de fournisseurs répartis dans plus de 30 000 listes différentes.

Quant aux services professionnels reliés à la justice, aux services de nolisement d'avions et aux services de déneigement des routes, ils relèvent des ministères concernés, compte tenu du caractère vraiment particulier de ces services.

Au cours du dernier exercice, plus de 2 500 réquisitions provenant des différents ministères et représentant un chiffre d'affaire excédant 72 000 000 millions \$ ont été traitées par le fichier.

Fichier central des fournisseurs

Nom du fichier	N°	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
		Inscriptions au cours de 1980-1981	Cumulatifs Inscrits 80 03 31	Inscrits 81 03 31 2/1	Nombre de fournisseurs transmis 1980-1981	Taux de roulement 4/5	Réquisitions traitées	Montants impliqués
Entrepreneurs en construction	02	248	2 404	2 652	7 697	2,90	734	10 218 000
Professionnels de la construction	03	69	1 002	1 071	2 269	2,12	1 028	39 583 000
Professionnels de l'administration	04	101	369	470	908	1,93	174	5 316 000
Audio-visuel et arts graphiques	05	110	275	385	447	1,16	111	1 651 000
Services auxiliaires	06	382	1 049	1 431	4 060	2,84	496	7 827 000
Services reliés à la sécurité	07	4	109	113	319	2,82	131	1 623 000
Publicité	08	7	68	75	205	2,73	29	6 202 000
Total :		921	5 276	6 197	15 905	2,58	2 703	72 420 000

Contrôleur des assurances

En 1980-1981, le Contrôleur des assurances a porté une attention toute particulière à l'amélioration du service à la clientèle.

Au cours de cette même année, le service a collaboré avec le ministère de l'Éducation pour mettre en place une politique de non-assurance qui a pris effet le 1^{er} juillet 1980.

Année 1980-1981	1979-1980		1980-1981	
	Nombre	Prime \$	Nombre	Prime \$
1. Contrats adjugés à la suite d'une soumission publique.	22	113 659	8	152 356
2. Contrats adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation.	nil	nil	1	1 200
3. Contrats renouvelés, 2 ^e et 3 ^e versements.	26	602 108	41	616 898
4. Contrats vérifiés pour les ministères et organismes.	274		466	
5. Renouvellements vérifiés pour les ministères et organismes.	163		202	

Programme 3

Approvisionnement

Ce programme vise à effectuer les achats du gouvernement aux meilleures conditions pour l'économie du Québec et à assurer le fonctionnement du répertoire des fournisseurs et des loueurs de machinerie lourde.

	1981-1982	1980-1981
	\$	\$
Crédits à voter	4 795 000	4 353 700
Super-catégories et catégories	1981-1982	1980-1981
Fonctionnement	(\$'000)	
1. Traitements	4 395,8	3 969,7
2. Autres rémunérations	138,9	123,7
3. Communications	107,5	107,5
4. Services	27,7	27,7
5. Entretien	2,3	2,3
6. Loyers	13,6	13,6
7. Fournitures	71,6	71,6
11. Autres dépenses	1,6	1,6
	4 759,0	4 317,7
Capital		
8. Équipement	36,0	36,0
	4 795,0	4 353,7
Employés permanents	172	171
Employés à temps partiel	9	9
Total (personnes-années)	181	180

**Direction générale de la
gestion immobilière**

Gestion immobilière

Connue jusqu'à cette année sous l'appellation d'Allocation de l'espace et de l'équipement, la Direction générale de la gestion immobilière chapeaute plusieurs activités de soutien aux programmes gouvernementaux quant à la fourniture d'espaces, tant administratifs que spécialisés, ainsi qu'à la fourniture d'ameublement et d'accessoires.

En bref, le mandat de la Direction générale est de mettre à la disposition des ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale un parc d'espaces qui réponde à leurs besoins. Pour atteindre cet objectif, et dans la mesure des budgets alloués, la Direction générale assure l'acquisition de biens immeubles, par achat ou location, réalise les travaux de construction requis et pourvoit à l'aménagement, à l'ameublement et à la décoration des immeubles. Elle administre aussi l'acquisition des immeubles, de gré à gré ou par expropriation, au nom des différents ministères et organismes du gouvernement conformément aux lois en vigueur.

En plus de la Coordination administrative et technique, la Direction générale regroupe cinq directions :

- Direction des programmes
- Direction de l'acquisition de l'espace
- Direction de la construction
- Direction de l'aménagement
- Direction de la gestion immobilière — Région de Montréal

Vues générales

Voici brièvement comment se sont orientées les activités de la Direction générale

de la gestion immobilière au cours de l'exercice financier 1980-1981.

D'une part, et par suite de l'approbation du nouveau Plan d'organisation supérieure par le Conseil du trésor au cours de l'année, la vocation du Programme I, déjà axée sur la mise en oeuvre de tous les projets d'acquisition, de construction ou autres, a été réaffirmée par une modification officielle de la structure administrative de la Direction générale en fonction d'un nouveau partage des responsabilités lui permettant de concentrer désormais ses efforts sur la réalisation des opérations requises pour répondre aux besoins de sa clientèle.

D'autre part, les activités de l'année ont été marquées par la poursuite des travaux d'exécution du Palais des congrès de Montréal et du Palais des congrès de Hull, par la mise en chantier du Palais de justice de Québec et par la livraison à la Sûreté du Québec de treize nouveaux postes en province, par la poursuite de la restauration et de la rénovation des édifices de la Colline parlementaire et du complexe Cook-Chauveau à Québec, de même que par le lancement d'un concours architectural pour la construction du Musée national de la civilisation dans le Vieux-port de Québec.

Le Congrès international sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage, tenu à Québec en mai 1981, a fourni l'occasion d'illustrer par une rétrospective le rôle prépondérant de la Direction générale de la gestion immobilière en ce qui a trait à la récupération, la reconversion ou la rénovation d'immeubles publics au Québec.



Une exposition sur les réalisations du ministère a été présentée aux participants réunis à Québec, lors du Congrès international sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage des bâtiments au printemps 1981.

L'orientation actuelle

Alors que les années 60 et une bonne partie des années 70 ont été le témoin d'une croissance rapide de la fonction publique, et par voie de conséquence du parc d'espaces gouvernemental (propriétés et locations), la période actuelle en est une de transition, caractérisée par la nécessité de réadapter une bonne partie du parc d'espace aux conditions nouvelles dictées tant par l'évolution constante des besoins que par une diminution potentielle des effectifs au cours de la présente décennie.

L'évolution des besoins se situe à plusieurs niveaux et se retrouve dans plusieurs secteurs : en effet, les déconcentrations et les centralisations administratives, les transformations et les regroupements de services, les espaces libérés et la disponibilité en biens immeubles, les nouvelles orientations du développement urbain et l'effort supplémentaire nécessité par la consolidation de noyaux déjà existants, l'élargissement de la notion de patrimoine, les restrictions énergétiques et budgétaires, les services de transport en commun, etc., ne sont qu'un aperçu des facteurs de préoccupation qui président au réaménagement progressif du parc d'espace.

Dans cette optique, la Direction générale de la gestion immobilière poursuit l'adap-

tation physique de son parc d'espace, tant par une dynamique nouvelle de conservation, de réhabilitation et de recyclage d'édifices ou de sites publics, que par des programmes de construction de bâtiments nouveaux qui doivent répondre à des besoins bien définis.

Selon les besoins évolutifs et justifiables des ministères et organismes clients, et selon certains critères de base visant à réduire progressivement l'ensemble du parc d'espace locatif au profit d'une consolidation des propriétés publiques, la Direction générale de la gestion immobilière a pour objectif d'atteindre graduellement un rythme de croisière conforme à l'évolution des effectifs gouvernementaux.

Les critères de base

Lorsque les besoins justifiés dépassent la capacité du parc d'espace, l'apport de surfaces additionnelles devient nécessaire : en règle générale, la Direction générale favorise l'acquisition d'espaces soit par appropriation, lorsque les besoins identifiés sont spécialisés ou sont caractérisés par une stabilité future prévisible, soit par location, si la nature des besoins est temporaire ou particulièrement changeante.

À l'inverse, lorsqu'une partie du parc d'espace devient excédentaire par rapport aux besoins, l'objectif est de disposer le

plus possible des locations et de tendre — pour des raisons de conservation et de capitalisation — à la récupération d'espaces par propriété publique : après le réaménagement des propriétés, on y effectue le rapatriement des effectifs et on annule ensuite les locations.

Dans la poursuite des objectifs de mise en oeuvre, les rôles de chaque direction du Programme I sont interdépendants.

Les programmes

La Direction des programmes a pour mandat de préparer les programmes et les devis de rendement pour tous les projets de construction, de rénovation et d'aménagement, ainsi que d'élaborer des normes et critères applicables à la réalisation des projets d'acquisition de terrain.

En 1980-1981, cette direction a continué la recherche de terrains et l'analyse technique de sites, la normalisation des programmes de construction pour les palais de justice et les centres de détention et a assuré le suivi des esquisses préliminaires, la préparation de programmes individuels pour les édifices spécialisés, tels les postes de district et les postes locaux de la Sûreté du Québec, les garages d'exploitation pour les sous-centres des Transports et les centres d'informatique.

De plus, cette direction a lancé au cours de l'année, une étude conjointe sur le mobilier spécialisé des futurs centres de détention. Son rôle de consultant auprès des organismes gouvernementaux est aussi caractéristique de ses activités.

Le parc d'espace

La Direction de l'acquisition de l'espace assure l'achat et la location d'immeubles à bureaux, d'entrepôts, de terrains et de places de stationnement pour les besoins des ministères et organismes clients.

La Direction de l'acquisition de l'espace voit à l'achat et à la location d'immeubles ou de terrains pour différents ministères. Cette direction administre plus de 960 baux dont le coût annuel est de l'ordre de 83,9 millions \$, et s'occupe aussi d'une centaine de locations à des tiers.

Pour la période s'échelonnant de mars 1980 à avril 1981, la surface du parc d'espaces s'est accrue de 42 865 m², soit une augmentation de l'ordre de 2 %, dont les trois quarts en propriétés, comparative-ment à un accroissement de plus de 7 % pour l'exercice précédent.

Dans le cas des propriétés, la croissance observée est due aux constructions nouvelles, notamment celles de six nouveaux postes de la Sûreté du Québec (6 800 m²), de même qu'au transfert permanent ou temporaire d'immeubles publics excédentaires.

Dans le cas des locations, la faible croissance de 0,5 % (5,5 % en 1979-1980) s'explique en majeure partie par l'annulation de baux qui a suivi la nouvelle location effectuée en 1979-1980 pour le ministère du Revenu à Pointe-Sainte-Foy, ainsi que par le transfert à la Régie de l'assurance-automobile du Québec des locations d'immeubles (15 675 m²) abritant le Bureau des véhicules automobiles du Québec.

À la fin de mars 1981, le parc d'espace se répartissait ainsi :

	Région de Québec m ²	Région de Montréal m ²	Régions en province m ²	Total
Propriété du MTPA	451 306	307 662	340 087	1 099 055
Location par bail	464 924	219 314	244 366	928 604
Total	926 230	526 976	584 453	2 027 659

Avis de recherche de locaux

Le règlement 2267-77 oblige le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement à procéder par avis de recherche dans les journaux afin de permettre à tous ceux qui possèdent des locaux, de les offrir en location au gouvernement.

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, la Direction de l'acquisition de l'espace (excluant la direction de Montréal) a publié 20 avis de recherche et reçu 58 offres de location dont 36 ont été jugées conformes à la demande, les autres offres n'ayant pas été retenues parce qu'elles ne répondaient pas aux exigences du cahier des besoins.

Acquisition d'immeubles

Le Service d'acquisition d'immeubles a effectué, au cours de l'année, plusieurs études et analyses visant à la fixation des prix de loyers d'immeubles du ministère des Affaires culturelles et de résidences gouvernementales louées à des employés. En vue d'en faire la vente ou la location, il a procédé à l'évaluation de différentes propriétés, dont principalement des biens immeubles publics excédentaires du ministère, des maisons historique pour le ministère des Affaires culturelles et des terrains de camping et des marinas pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Le service a aussi procédé à l'évaluation préalable et aux négociations menant à l'acquisition de propriétés, de gré à gré ou par expropriation, pour différents ministères et à leurs frais :

Affaires culturelles	341 085,09 \$
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	17 043,08 \$
Énergie et Ressources	530,85 \$
Environnement	9 607,19 \$
Industrie, Commerce et Tourisme	12 078,48 \$
Loisir, Chasse et Pêche	2 203 384,69 \$
Transports	22 505,09 \$
Travaux publics et Approvisionnement	2 494 869,94 \$
Valeur totale :	5 101 104,41 \$

Le service a également procédé à l'évaluation détaillée de projets d'acquisition dans les régions de Tadoussac, du mont Orford et de Missisquoi pour la création ou l'agrandissement de parcs.

Une procédure d'avis de recherche a aussi été élaborée pour l'achat de terrains aux fins de construction de postes de la Sûreté du Québec, de bureaux de sous-région du ministère de l'Énergie et des Ressources et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et de centres de transport. Cette procédure, utilisée à six reprises au cours du présent exercice financier, permet à tous les propriétaires de terrains répondant aux normes du ministère, pour un projet donné, de les offrir à leurs prix.

Enfin, mentionnons la vente par appels d'offres de 82 propriétés excédentaires, soit 17 terrains et 65 bâtiments pour déplacement ou démolition, pour une récupération totale de 772 876 \$ par le trésor public.

Principaux projets de construction

Dans le cadre de son mandat de réaliser des projets de construction, de rénovation, d'amélioration ou de réparation importante d'immeubles pour le compte du MTPA et pour celui des ministères clients, depuis le concept initial jusqu'à la fin des travaux, la Direction de la construction a parachevé, poursuivi ou mis en oeuvre plusieurs projets de construction nouvelle ou de rénovation majeure au cours de l'exercice financier 1980-1981.

Parmi les plus importants, mentionnons ceux de la Colline parlementaire, du Palais de justice de Québec, du Palais des congrès de Montréal, du Musée national de la civilisation à Québec et du Palais des congrès de Hull.

Le tableau de la page suivante énumère les projets de plus de 300 000 \$ traités au cours de l'année et indique, pour chacun, la proportion de réalisation atteinte et les déboursés, au 31 mars 1981, en plus du coût total prévu à la fin des travaux.



Le début des travaux du Palais de justice de Québec, à l'automne 1980.

Principaux projets de construction en 1980-1981

Endroit	Description	Coût total \$	Réalisation	Déboursés \$
			des travaux au 31 mars 1981 %	
Alma	Palais de justice	4 535 000	10	700 000
Amos	Rénovation de l'ancien Palais de justice	815 000	100	700 000
Baie-Comeau	Bureau de district de la Sûreté du Québec	4 200 000	5	300 000
Cacouna	Centre de transport	2 300 000	100	140 000
Chandler	Poste de la Sûreté du Québec	1 525 000	50	700 000
Chicoutimi	Bureau de district de la Sûreté du Québec	3 860 000	100	340 000
Chicoutimi	Rénovation du Palais de justice	1 725 000	70	90 000
Dolbeau	Poste de la Sûreté du Québec	755 000	100	600 000
Gaspé	Édifice de la Direction générale des pêches maritimes	5 375 000	Plans et devis	200 000
Granby	Palais de justice et centralisation	6 000 000	100	375 000
Hauterive	Bureau de district des Transports	650 000	100	80 000
Hull	Centre des congrès	5 790 000	70	5 200 000
Hull	Bureau de district de la Sûreté du Québec	3 745 000	20	700 000
Letang	Poste de la Sûreté du Québec	775 000	70	510 000
Marieville	Poste de la Sûreté du Québec	725 000	10	90 000
Metabet-chouan	Bureau de district des Transports	625 000	100	590 000
Mont-Laurier	Poste de la Sûreté du Québec	680 000	30	235 000
Montréal	Édifice administratif Henri-Bourassa	2 620 000	Plans et devis	75 000
Montréal	Palais des congrès*	80 000 000	15	8 000 000
Nicolet	Rénovation de l'Institut de police	900 000	60	550 000
Papineauville	Poste de la Sûreté du Québec	660 000	95	625 000
Québec	Restauration de la Colline parlementaire	40 000 000	25	5 200 000
Québec	225, Grande-Allée est	1 700 000	100	100 000
Quebec	Musée national de la civilisation	23 000 000	Concours	75 000
Quebec	Palais de justice	45 000 000	10	4 000 000
Rawdon	Poste de la Sûreté du Québec	675 000	80	500 000
Rimouski	Bureau de district de la Sûreté du Québec	4 000 000	30	1 200 000
Roberval	Poste de la Sûreté du Québec	700 000	100	125 000
Saint-Georges-de-Beauce	Poste de la Sûreté du Québec	480 000	100	265 000

* Financé par SODEVIC

Endroit	Description	Coût total \$	Réalisation des travaux	Déboursés \$
			au 31 mars 1981 %	
Saint-Michel-des-Saints	Poste de la Sûreté du Québec	610 000	60	350 000
Saint-Pascal	Poste de la Sûreté du Québec	600 000	100	585 000
Sainte-Foy	Rénovation du hangar d'avions	550 000	100	150 000
Sept-Iles	Poste de la Sûreté du Québec	700 000	75	580 000
Shawinigan	Palais de justice et centralisation	5 000 000	Plans et devis	200 000
Trois-Rivières	Centralisation administrative	6 500 000	100	365 000
Total :		275 775 000		34 495 000

Colline parlementaire

Le projet de restauration et de rénovation des cinq anciens édifices du Parlement («A» Hôtel du parlement, «B» Pamphile-Lemay, «C» Honoré-Mercier, «D» et «E» André-Laurendeau) a été autorisé par le CT 85237 du 23 octobre 1974. Sur un coût total estimé à 45 millions \$, 17,4 millions \$ ont été déboursés jusqu'à maintenant pour l'ensemble de ce projet et les travaux sont fidèles aux échéanciers.

Musée national de la civilisation, à Québec

Pour faire suite à l'approbation du mémoire

présenté par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement au Conseil des ministres, le CT 129843 du 28 octobre 1980 autorisait le ministère à procéder au choix des équipes de professionnels pour la réalisation des plans et devis de la phase I du Musée de la civilisation sur l'îlot Fargues, le projet intégrant le recyclage de deux édifices existants. Dès lors, un concours architectural fut lancé qui doit se terminer à la fin de mai 1981.

Le coût total est estimé à 23 006 800 \$ (en dollars de septembre 1980).

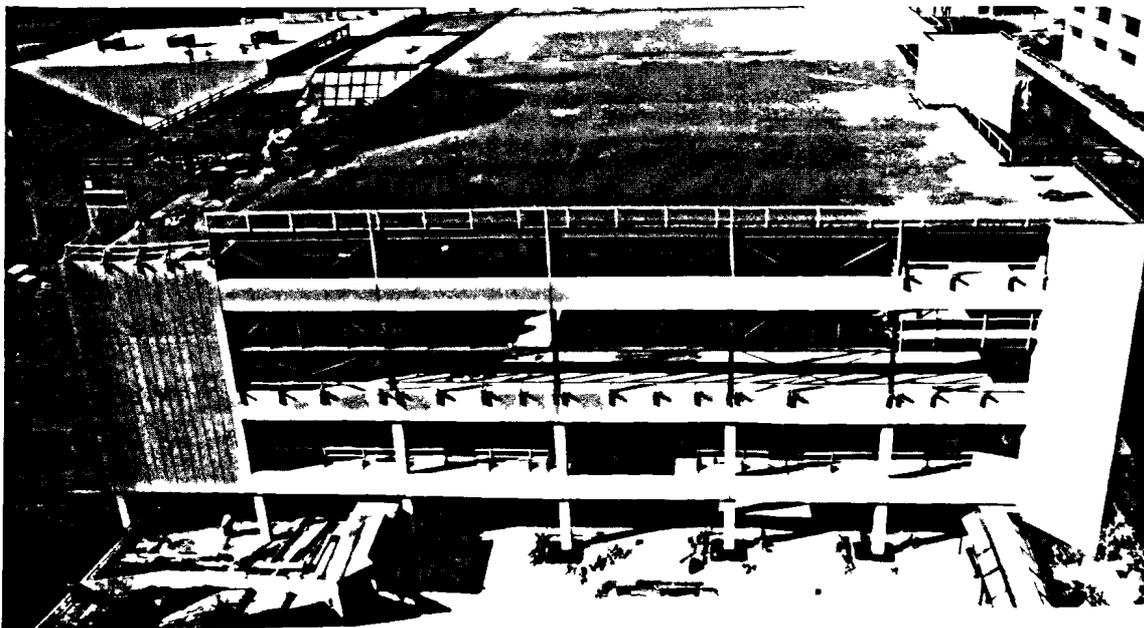


L'emplacement du futur Musée national de la civilisation.

Palais des congrès de Hull

Pour faire suite au CT n° 117801 concernant la participation financière du gouvernement dans la Décision 79-66 du Conseil des ministres en date du 28 mars 1979 et dans l'Arrêté en conseil 1929-79 daté du 27 juin 1979, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a été autorisé à procéder à la réalisation de ce projet au-dessus de Place-du-Centre. Actuellement complétés à 70 %, les travaux de construction évoluent selon les échéanciers prévus et doivent prendre fin en septembre 1981. L'occupation des lieux est prévue pour novembre 1981.

Le coût de construction de cet édifice d'une superficie totale de 10 219 m² est défrayé pour une proportion de 6,25 millions \$ par le gouvernement du Québec et pour 2,75 millions \$ par la ville de Hull, cette dernière devant absorber tous les frais d'opération par la suite, les profits devant être partagés avec le gouvernement du Québec.



Le Palais des congrès de Hull prend forme.

Palais des congrès de Montréal

Par sa Décision n° 77-460 du 18 novembre 1977, le Conseil des ministres retenait le site situé sur l'autoroute Ville-Marie et confiait la tâche de l'acquisition des propriétés au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La Décision n° 78-3 du 5 janvier 1978 permettait ensuite au MTPA de procéder par voie de concours pour le choix d'une équipe de professionnels. La Décision n° 78-268 du 6 septembre 1978 autorisait enfin le ministère à confier à l'équipe choisie la préparation des plans et devis, lesquels furent complétés au début de septembre 1980. Les travaux d'infrastructure, la transformation de la station de métro et le stationnement étagé sont maintenant terminés, alors que le stationnement en sous-sol progresse suivant l'échéancier. Le dernier contrat majeur, de l'ordre de 57 millions \$, a été adjugé en décembre 1980 et doit être complété avant la fin de 1982.

Par le projet de Loi n° 17, sanctionné le

19 décembre 1980, le gouvernement a élargi les pouvoirs de la Société de développement immobilier du Québec. SODEVIQ, qui possède maintenant le pouvoir d'emprunter pour financer le Palais des congrès, a par ailleurs confié la mise en oeuvre de ce projet au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Palais de justice de Québec

Pour faire suite au mémoire présenté le 12 décembre 1978 par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, le CT 117243 du 20 février 1979 autorisait le projet d'un nouveau Palais de justice à Québec. Le concours architectural et le choix de l'équipe ont eu lieu en 1979. Les travaux d'excavation, de consolidation et de remblayage ont débuté à l'automne 1980, pour une première phase de 1,8 millions \$. Un deuxième contrat, au montant de 2,2 millions \$ fut adjugé en décembre 1980 pour un stationnement sous l'autoroute Dufferin. Les travaux se sont poursuivis selon les échéanciers. Les appels d'offres ont été lancés en avril 1981 pour les fondations de l'édifice et en juin pour le bâtiment lui-même. Le coût total indexé du projet est de l'ordre de 56,25 millions \$ et la fin des travaux est toujours prévue pour l'automne 1983.

Région de Montréal

La Direction de la gestion immobilière-Montréal est responsable des services offerts dans les domaines de l'aménagement, de l'ameublement et de l'acquisition d'immeubles par location pour les ministères et organismes clients installés sur le territoire comprenant l'île de Montréal, la rive sud (Laprairie, Chambly, Laporte, Taillon) et la rive nord (Deux-Montagnes, Terrebonne, Prévost, l'Assomption).

Située à Montréal, cette direction régionale gère un parc d'espaces de près de 600 000 m² où travaillent plus de 20 000 fonctionnaires et qui implique un budget courant de l'ordre de 33 millions \$.

Au cours du dernier exercice financier, les deux services de cette direction ont élaboré et (ou) mis en oeuvre quelques 200 projets d'acquisition et d'aménagement, soit un volume comparable à celui de l'an dernier¹.

Les principales activités de l'année ont porté sur les projets suivants : Centre administratif du 360 McGill, relocalisation de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, transformation du Conservatoire d'art dramatique, utilisation de plus de 12 500 m² d'espace administratif au Village olympique, intégration de biens publics excédentaires atteignant 27 500 m² pour les ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de l'Immigration et de la Justice.

¹ Il faut lire au Rapport annuel de l'an dernier (page 17, paragraphe 2) «200 projets» et non pas «1 000 projets»

Aménagement

Pour remplir son mandat et coordonner, gérer et contrôler toutes les activités de l'aménagement des espaces mis à la disposition des ministères et organismes, y compris l'ameublement et la décoration des locaux, la Direction de l'aménagement a analysé 608 projets d'aménagement

différents, excluant les projets sous la responsabilité de la Direction de Montréal. Trois cent trente et un projets ont été complétés et 277 étaient en cours de parachèvement à la fin de l'année financière.

La liste des principaux projets d'aménagement (300 000 \$ et plus) apparaît dans le tableau qui suit :

Principaux projets d'aménagement en 1980-1981

Endroit	Description	Coût total \$	Réalisation des travaux au 31 mars 1981 %	Déboursés \$
Drummond-ville	Recyclage de l'école Garceau pour l'Office des handicapés	755 000	Plans et devis terminés	190 000
Granby	Centralisation administrative	1 555 200	100	220 000
Montréal	Palais de justice	805 000	100	245 300
Montréal	Maison Tanguay			
	— Cellules	548 300	50	220 000
	— Transformation majeure	200 000	Analyse du projet	
Québec	Réaménagement du 225, Grande-Allée est	745 800	100	305 800
Québec	Édifice Cook-Chauveau			
	— Réaménagement	4 059 000	75	2 932 000
	— Stationnement	860 000	25 (plans)	
Québec	Recyclage de l'ancienne École technique en CLSC	735 000	100	295 999
Québec	Réaménagement du 200, Dorchester	1 462 000	8	279 000
Québec	Réaménagement du 200, chemin Sainte-Foy			
	— MAPA	265 000	50	56 000
	— MER	300 000	65	162 800
Quebec	Réaménagement des 1530 et 1620, boul. de l'Entente	358 500	100	338 800
Rimouski	— Centralisation et laboratoire au 46, 1 ^{re} Avenue	496 700	95	457 400
		269 600	100	269 600
Saint-Gabriel-de-Brandon	Recyclage de l'école en poste de la Sûreté du Québec	562 400	25	261 700
Trois-Rivières	Edifice administratif	623 000	98	539 200
Total :		14 630 500		6 772 600

Programme 1**Allocation de l'espace et de l'équipement**

Ce programme vise à fournir, aménager et équiper les immeubles construits, achetés ou loués en fonction des besoins des ministères

Éléments	1981-1982 \$	1980-1981 \$
1. Acquisition d'espaces existants	96 545 900	88 035 800
2. Construction d'immeubles	44 661 800	42 439 900
3. Aménagement fixe de l'espace	19 692 000	19 621 100
4. Fourniture d'ameublement et d'accessoires	5 993 500	5 974 400
5. Gestion interne et soutien	1 971 600	1 626 500
Crédits à voter :	168 864 800	157 700 700

Super-catégories et catégories	Éléments					1981-1982	1980-1981
	1	2	3	4	5		
	(\$'000)						
Fonctionnement							
1. Traitements	1 666,3	2 292,3	1 994,4	643,7	1 640,2	8 236,9	7 391,5
2. Autres rémunérations	50,6	145,2	48,9	18,8	212,4	475,9	422,6
3. Communications	139,7	150,0	100,3	1 446,0	51,6	1 887,6	1 509,2
4. Services	6 186,7	70,0	1 000,0	0,5	19,0	7 276,2	1 798,7
5. Entretien	1,0	0,5	8 552,3	0,5	1,0	8 555,3	9 377,3
6. Loyers	87 389,0	0,5	—	0,1	25,0	87 414,6	83 956,7
7. Fournitures	40,0	11,0	15,4	32,1	15,0	113,5	143,0
11. Autres dépenses	—	0,2	5,0	3,0	0,5	8,7	—
	95 473,3	2 669,7	11 716,3	2 144,7	1 964,7	113 968,7	104 599,0
Capital							
4. Services	30,0	8 200,1	1 000,0	—	—	9 230,1	4 400,0
8. Equipement	3,0	5,0	1 200,2	3 848,8	6,9	5 063,9	5 414,0
9. Immobilisations	1 039,6	33 787,0	5 775,5	—	—	40 602,1	43 287,7
	1 072,6	41 992,1	7 975,7	3 848,8	6,9	54 896,1	53 101,7
	96 545,9	44 661,8	19 692,0	5 993,5	1 971,6	168 864,8	157 700,7
Employés permanents	65	72	69	26	60	292	304
Employés à temps partiel	3	6	3	1	12	25	27
Total (personnes-années) :	68	78	72	27	72	317	331

Direction générale de
l'exploitation des
immeubles

Exploitation des immeubles

Ce programme regroupe les activités relatives à la conservation, à l'opération et à la sécurité des immeubles gouvernementaux; les responsables du programme offrent aussi certains services nécessaires à la bonne marche des opérations des ministères tels le traitement du courrier et des messageries, l'entretien et la réparation des machines de bureau; ils voient également à l'exploitation des stationnements et des services alimentaires. Ils assurent enfin le soutien logistique nécessaire à l'action des ministères du gouvernement québécois sur le territoire du Nouveau-Québec.

Ce programme est administré par la Direction générale de l'exploitation des immeubles qui comprend sept directions :

- Services administratifs
- Coordination et services consultatifs
- Services gouvernementaux
- Exploitation, région de Québec
- Exploitation, région de Montréal
- Exploitation, régions en province
- Exploitation, région du Nord.

Vues générales

L'exercice financier 1980-1981 a vu apparaître un nouveau plan d'organisation du ministère approuvé par le Conseil du trésor et dont la structure a déjà pris forme au sein de la Direction générale de l'exploitation des immeubles. Cependant, au niveau budgétaire, le plan ne devenait effectif qu'au premier avril 1981.

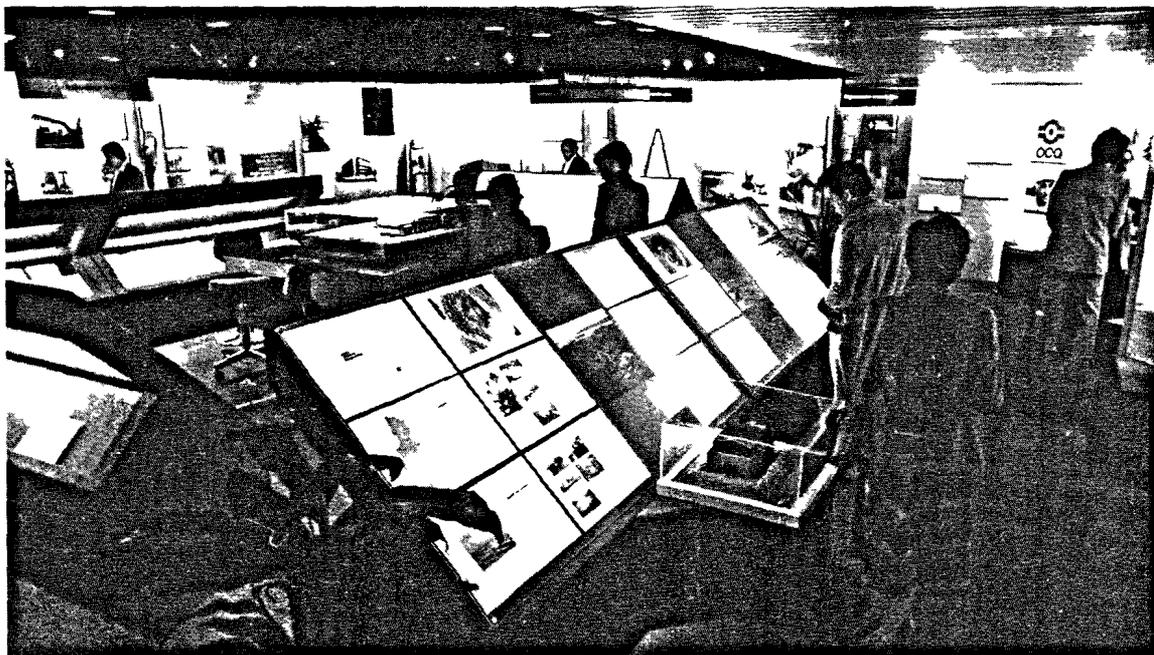
Ainsi, dans le but d'améliorer l'efficacité de la direction générale, on a créé une Direction des services administratifs regroupant, d'une part, l'équipe chargée

d'effectuer des études et des analyses à caractère administratif et d'autre part, le Secrétariat des opérations. La Direction des services gouvernementaux a également été formée à partir de services existants tels Courrier et messageries, Dépôt des documents semi-actifs et Réparation de machines de bureau. Enfin, le plan a permis de réévaluer plusieurs postes d'encadrement pour tenir compte de l'évolution de la direction générale.

Parmi les faits saillants survenus au cours de l'année, mentionnons qu'à la suite de la réforme de la fiscalité municipale, la direction générale s'est vue confier la responsabilité du paiement aux municipalités des taxes relatives aux locations tandis que le ministère des Affaires municipales était désigné pour le paiement des taxes sur les propriétés. Les sommes ainsi versées se sont élevées à quelque 7 millions \$.

La Direction générale de l'exploitation des immeubles a aussi poursuivi l'application de son programme d'économie d'énergie ainsi que celle du programme visant à faciliter l'accès des immeubles du gouvernement aux handicapés physiques.

Un objectif axé sur la performance et la productivité a résulté concrètement en une diminution de l'effectif occasionnel de la Direction régionale du Nord qui a vu son personnel réduit de 180 à 130 hommes-années. La rationalisation du travail des employés des serres du Bois de Coulonge s'est concrétisée par le gain de deux postes, une meilleure utilisation du personnel durant les quatre saisons et une estimation précise des coûts des projets



Le stand du gouvernement du Québec à Bâtimat International.

réalisés. L'amélioration de la productivité du personnel de l'entretien ménager a aussi permis l'annulation d'un contrat d'entretien à l'édifice «E» et plusieurs autres cas en relation avec cet objectif pourraient également être cités.

Du 23 mars au 1^{er} avril, le ministère a parrainé Bâtimat International, le plus important salon de la construction, qui se tenait pour la première fois au Québec, au Stade olympique. Ce fut une excellente occasion de faire connaître aux personnes oeuvrant dans les secteurs reliés à la construction, le savoir-faire du ministère dans des do-

maines tels que la rénovation, la conservation de l'énergie, l'architecture, etc. Plus de 20,000 personnes ont défilé devant les stands des quelque 300 exposants présents.

Au cours de l'exercice 1980-1981, à la suite de constructions et de transferts de responsabilités, la Direction générale de l'exploitation des immeubles a également assumé la prise en charge de 30 immeubles totalisant une superficie de plus de 70 352 mètres carrés se répartissant comme suit entre les différentes directions régionales:

	Nombre d'édifices	Superficie totale
Quebec	—	—
Montreal	4	22 985 m ²
Regions en province	21	46 289 m ²
Nord	5	1 078 m ²
(-) 14 maisons		
(-) 4 centrales electrogenes		(-1 098 m ²)

Accessibilité des immeubles aux personnes handicapées

L'an dernier, le ministère a établi un programme visant à faciliter l'accès des édifices gouvernementaux aux personnes handicapées qui doit s'échelonner sur 10 ans et dont les coûts sont évalués à quelque 7 millions \$. Au cours de cette deuxième année, des travaux comprenant la construction de rampes d'accès et la modification de salles de toilettes et de contrôles d'ascenseur dans 17 édifices à travers la province ont été réalisés au coût de 390 500 \$.

Sécurité et stationnement

En 1980-1981, le Service de la sécurité a eu à couvrir les événements reliés au renouvellement de certaines conventions collectives et la présence des effectifs de sécurité du ministère a ainsi contribué à rationaliser l'utilisation des forces de l'ordre public.

Le service a aussi accéléré l'organisation des unités de secours responsables de l'évacuation des employés ou de la fouille des édifices en cas d'urgence en constituant une unité de secours dans 750 des 977 édifices (propriétés et locations) où sont logés les employés de l'État. Mentionnons qu'au cours de l'année, au-delà de 50 000 fonctionnaires ont participé aux exercices d'évacuation organisés dans 213 édifices, quelque 17 000 documents et guides ont été distribués tandis que plus de 10 000 fonctionnaires membres des unités de secours étaient conviés à la projection de films sur les mesures d'urgence.

Le service a aussi continué à dispenser son expertise auprès de professionnels conseils chargés de projets majeurs pour le gouvernement ou ses organismes, ainsi qu'à des représentants d'autres gouvernements dont celui de Haute-Volta.

En qui a trait au stationnement, on a assisté cette année à la signature d'une entente



Le Service de la sécurité organise régulièrement des exercices d'évacuation en cas d'urgence.

entre le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et le ministère des Transports pour l'utilisation des terrains aux abords de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Cette entente permettra de réduire considérablement l'utilisation des parcs de stationnement privés loués pour les besoins des ministères et des organismes situés près de ces terrains. De plus, un certain nombre de places de stationnement pourront être mises à la disposition de la clientèle de ce secteur.

Support logistique au Nouveau-Québec

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, la Direction régionale du Nord a construit en régie deux cliniques-résidences à Némaska et Waswanipi et complété deux cliniques-résidences à Akulivik et Aupaluk ainsi que des logements à Kuujjuaraapik et Povungnituk. Quatre autres projets d'aménagement de postes de la Sûreté du Québec ont été réalisés à Port-Nouveau-Québec, Tasiujaq, Saglouc et Kangigsujaq. La construction en régie d'un hôpital de 25 lits à Kuujjuaq s'est poursuivie et la

date prévue pour la fin des travaux a été fixée à octobre 1981.

Le Service de traduction en langues autochtones qui était assuré par la Région Nord a été transféré en décembre 1980 à la Direction des langues vernaculaires du ministère des Communications.

À la suite de la signature d'une entente sur le transfert d'obligations du gouvernement fédéral au gouvernement provincial le 13 février 1981, la Région Nord a transféré des logements sociaux de Tasiujaq à la Société d'habitation du Québec ainsi que des centrales électrogènes de Tasiujaq, Aupaluk, Koartak et Akulivik à Hydro-Québec.

Conformément à l'esprit de la convention de la Baie James et du Nord québécois, la Région Nord a poursuivi un programme d'embauche qui favorise l'emploi de personnel autochtone sur le territoire conventionné. La proportion d'employés autochtones par rapport aux allochtones se situe aux environs de 61 %.

Les revenus générés en 1980-1981 sur le territoire du Nouveau-Québec se répartissent comme suit :

Hôtellerie et hébergement	361 218,38 \$
Ventes de carburants	2 291 422,19 \$
Location de services, terrains et bâtisses	573 184,07 \$
Autres	186 126,84 \$
Total :	3 411 951,48 \$



La clinique-résidence de Aupaluk construite en régie par la Direction régionale du Nord

BOMA

Pour une troisième année consécutive, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a participé à un programme d'échange de données statistiques sur les coûts d'exploitation des immeubles. Cet échange s'effectue entre les membres

de la BOMA (Building Owners and Managers Association), association qui a une très longue expérience dans le domaine et recrute ses membres tant dans le secteur privé qu'auprès des gouvernements provinciaux, canadiens et américains.

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement n'a inscrit qu'une quinzaine d'édifices à ce programme qui en est encore à la phase exploratoire, mais il est quand même possible de constater à ce stade, que le coût d'exploitation des édifices gérés par le ministère est comparable à celui des immeubles du même type ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Édifices gouvernementaux

États-Unis	(1978-1979)	38,61 \$ / mètre carré
Canada	(1978-1979)	33,37 \$ / mètre carré
Québec	(1978-1979)	32,88 \$ / mètre carré
Québec	(1979-1980)	35,31 \$ / mètre carré

Édifices privés

États-Unis	(1979)	37,83 \$ / mètre carré
Canada	(1979)	30,84 \$ / mètre carré

Courrier et messageries

Au cours de l'exercice 1980-1981, des rencontres ont eu lieu entre le Service du courrier et des messageries et les Postes canadiennes afin de prévenir certains problèmes de fonctionnement et permettre ainsi l'amélioration de la qualité des services.

À la suite d'une mise à jour, les procédures en cas de grève aux Postes canadiennes ont été distribuées à tous les ministères et centres de dépôt. Des ententes ont de plus été prises avec le ministère des Transports pour l'acheminement du courrier par les avions du gouvernement du Québec.

Des accords survenus avec le ministère du Revenu, la Commission des transports et la Sûreté du Québec ont permis de terminer l'intégration des services de courrier et messageries de tous les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale, laquelle avait débuté en 1975.

Mentionnons enfin que le volume du courrier interministériel traité s'est élevé cette année à plus de trois millions d'articles.

Frais d'affranchissement du courrier remis aux Postes fédérales et volume manipulé

Par directions régionales	Frais \$	Volume
Québec	7 204 939,56	29 654 409
Montréal	2 011 063,53	7 110 482
Province	1 795 527,49	5 280 961
Total :	11 011 530,58	42 045 852
Par catégories		
1 ^{re} , 3 ^e et 4 ^e classes	8 920 985,89	29 010 502
2 ^e classe	501 259,67	6 005 013
Envois à l'occupant	329 893,21	6 961 844
Poste certifiée	772 650,00	858 500*

Par directions régionales	Frais \$	Volume
Poste-pac	151 559,79	68 493
Ports dûs	187 650,42	—
Timbres-poste	147 531,60	870 556*
Total :	11 011 530,58	43 774 908

* Non inclus dans le volume

Services communautaires

Plusieurs études sur la rentabilité et l'amélioration de la productivité de la Direction régionale de Québec ont été effectuées dans les secteurs suivants :

- atelier de menuiserie;
- serres du Bois de Coulonge ;
- atelier de réparation de l'équipement motorisé.

Ces études ont entraîné la formulation de systèmes particuliers de planification et de gestion des activités qui, au fur et à mesure de leur implantation, permettent d'adapter les ressources au niveau des besoins en vue d'obtenir un rendement optimal.

Un projet concernant les ateliers de réparation de machines de bureau a permis de découvrir que les coûts de réparations et d'entretien en régie étaient comparables à ceux de l'entreprise privée et que le service fourni correspondait aux besoins des ministères et organismes desservis qui se sont dits satisfaits de la qualité et de la rapidité offertes.

On a dégagé certains indices de rendement après avoir constaté qu'une unité administrative répondait à une demande extérieure dans l'espace de 24 heures, que des machines pouvaient être réparées à l'atelier en une semaine, que les heures facturées étaient équivalentes à 88 % des heures travaillées et que les mécaniciens itinérants répondaient en moyenne à neuf appels par jour.

Services alimentaires

En 1980-1981, une nouvelle cafétéria a été aménagée aux édifices Cook-Chauveau, portant ainsi le nombre de cafétérias exploitées à 15.

Les concessions alimentaires accordées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement couvrent présentement, en plus des cafétérias, cinq comptoirs de tabac, 13 casse-croûtes et 63 services de distributeurs automatiques. Ainsi, soixante-six édifices sont dotés de services alimentaires exploités sous la responsabilité du ministère.



La cafétéria du complexe Cook-Chauveau aménagée récemment par le MTPA.

Trois autres édifices font présentement l'objet de projets d'aménagement de services alimentaires majeurs :

- 200 chemin Ste-Foy, Québec : Réaménagement de la cafétéria
- 200-300 Dorchester, Québec : Aménagement d'un casse-croûte
- Nouveau Palais de justice de Québec : Aménagement d'une cafétéria, de salles à manger pour juges et jurés, et d'un comptoir de tabac.

En 1980-1981, les redevances perçues auprès des concessionnaires ont dépassé 900 000,00 \$.

Au cours de cette période, un projet pilote de vente de bière, vin et cidre a été instauré dans trois cafétérias. Les établissements du Palais de justice de Montréal et de l'édifice Jos-Montferrand à Hull ont déjà commencé à dispenser ce service, alors que celui de l'édifice La Laurentienne à Québec devait être en mesure de le faire à compter de mai 1981. Les résultats de ces expériences devraient fournir des indications sur l'opportunité d'étendre un tel service aux autres cafétérias.

Le ministère a continué de s'impliquer dans l'application de la politique québécoise en matière de nutrition et ses interventions ont touché deux aspects particuliers. Ainsi, au cours de l'été 1980, le Département de santé communautaire de l'hôpital St-Sacrement de Québec a réalisé, grâce à la collaboration de cinq de nos concessionnaires et de nos responsables, un projet intitulé «Les menus 80 à la Fonction publique». Ce projet avait pour objectif général de favoriser une alimentation réduite en matières grasses, grâce à la disponibilité quotidienne dans nos cafétérias, d'aliments comportant des viandes ou ses substituts, du pain et des céréales, des fruits et des légumes de même que des produits laitiers. Selon le D.S.C., ces

objectifs ont été atteints dans les concessions participantes.

D'autre part, les nouveaux projets d'aménagement de cafétérias et de casse-croûtes comporteront désormais un buffet à salade en vue de favoriser la consommation de fruits et de légumes tout en répondant à l'évolution des goûts et des habitudes de la clientèle.

Économie d'énergie

Grâce à un budget de 1 843 000 \$, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a pu continuer la réalisation de son programme d'économie d'énergie amorcé en 1978-1979.

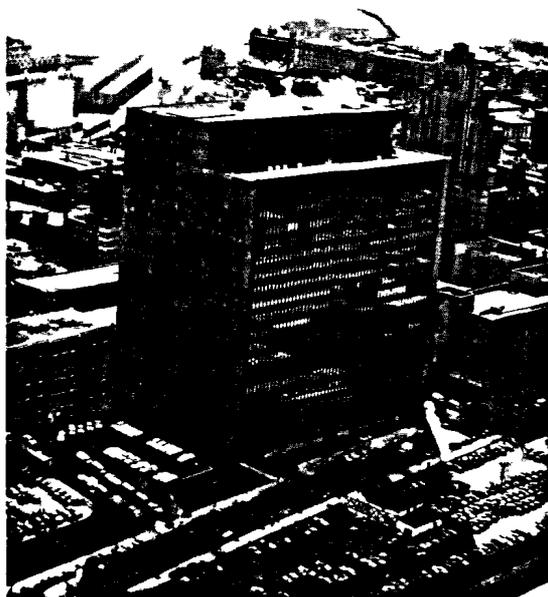
Les compilations énergétiques faites systématiquement à la fin de chacune des années financières pour tous les bâtiments de plus de 5 000 mètres carrés ont permis de démontrer que, pour la première fois depuis 1975-1976, la consommation moyenne annuelle accusait une réduction. En effet, elle était passée de 2 016 MJ / m².a en 1975-1976 à 1 900 MJ / m².a en 1979-1980, soit une diminution de 5,7 %. Ces résultats encourageants ont permis de fixer un autre objectif de 5 % de réduction pour l'année en cours. L'importance de ce groupe de bâtiments qui représente 63 % de la superficie propriété du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et qui consomme 88 % de sa dépense énergétique, permet d'utiliser sa consommation moyenne annuelle comme un indice très valable pour évaluer le résultat global des efforts consentis dans ce domaine.

Des sept études entreprises en 1979-1980 dans des bâtiments de plus de 10 000 mètres carrés, trois ont été complétées, et les quatre autres se termineront en 1981-1982. Le ministère a investi à ce chapitre 425 000 \$ dont 140 000 \$ pour la réalisation des plans et devis.

Le ministère a de plus participé aux trois premières réunions du Comité canadien intergouvernemental sur la gérance de l'énergie en déléguant des représentants aux sous-comités de la conception, des techniques d'opération et de la normalisation.

L'année 1980-1981 a été marquée par la réalisation de quelques projets d'envergure qui posent des jalons très importants dans l'évolution du programme d'économie d'énergie du ministère en visant à réduire de 47 % la consommation de ses édifices. Il s'agit de :

- la réalisation de travaux de modifications majeures à la centralisation de Rimouski au coût de 350 000 \$;
- l'étude du Palais de justice de Montréal, édifice de plus de 100 000 mètres carrés, dont on pourrait réduire la consommation de 75 % ;



Le Palais de justice de Montréal qui fait l'objet d'une étude visant à réduire sa consommation énergétique.

- la mise sur pied de cinq projets pilotes d'éclairage à l'édifice «G», afin d'en étudier les implications énergétiques, les rendements lumineux et l'intégration architecturale, le réaménagement de l'éclairage représentant une économie d'environ 250 000 \$ par année ;
- le réaménagement total du système d'éclairage de l'édifice Montval, à Longueuil, au coût de 97 000 \$, permettant en 1981-1982 une économie de plus de 25 000 \$;
- la distribution à tous les fonctionnaires, en novembre 1980, d'un dépliant explicatif sur les nouvelles normes de bien-être dans les édifices publics, normes qui, appliquées graduellement, visent à maintenir la température à 21°C en été dans les zones de chauffage et à 25°C en tout temps dans celles qui ont constamment besoin de refroidissement.

Enfin, à la suite de l'amélioration du réseau de distribution de vapeur à Kuujjaraapik, la Direction régionale du Nord a vu diminuer sa consommation d'huile à chauffage de 612 000 litres en 1980.

Opération solidarité économique

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a collaboré avec le ministère du Conseil exécutif au sujet des phases III et IV de l'Opération Solidarité économique, c'est-à-dire l'accessibilité des édifices publics aux handicapés et l'isolation des édifices publics (économie d'énergie).

Pour réaliser l'apport du ministère, voici quelques chiffres concernant ces deux programmes :

Accessibilité des édifices publics aux handicapés

Direction régionale	Budget prévu \$	Dépenses encourues \$	Emplois créés homme/mois
Québec	324 300	184 600	4,3
Montréal	180 600	125 266	38,4
Province	80 600	80 600	4,5
Total :	585 500	390 466	47,2

Économie d'énergie

Québec	647 900	252 720	10,0
Montréal	915 900	647 481	118,5
Province	386 400	386 400	42,0
Total:	1 950 200	1 286 601	170,5

Travaux en régie et travaux à contrat

Une analyse approfondie des budgets des directions régionales pour les éléments 1, 2, 5 et 6 a permis d'évaluer la proportion du travail exécuté en régie et à contrat. Il faut noter au départ que les budgets alloués aux services aux occupants, à la sécurité et au stationnement ont été exclus afin de mettre les directions régionales sur un pied d'égalité.

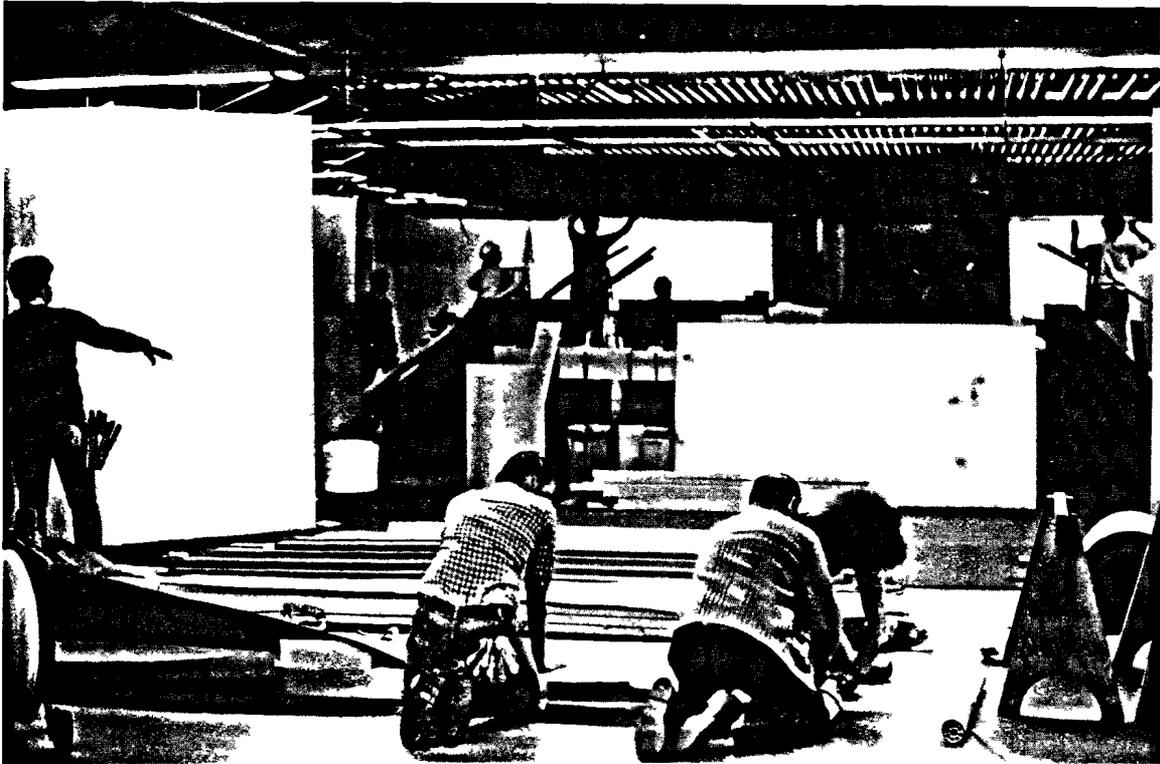
On découvre donc que dans l'ensemble du budget de la Direction générale de l'exploitation des immeubles, 58,7 % sont affectés aux travaux en régie, ce qui démontre l'importance de la régie au sein de l'exploitation des immeubles. Il aurait été intéressant de tenir compte de l'évolution des proportions au cours des dernières années, mais ce calcul s'est avéré presque impossible en raison des croisements ou du manque de données budgétaires.

L'analyse du pourcentage régie-contrat pour chacune des quatre directions régionales se révèle intéressante, compte tenu

des particularités de fonctionnement de ces directions.

Directions régionales	% du budget	
	Régie	Contrat
Québec	64,4	35,6
Montréal	51,3	48,7
Province	29,6	70,4
Nord	81,9	18,1

Ainsi, la Direction de Québec responsable du plus vaste parc immobilier, accorde grâce à un important personnel, une plus grande part de son budget à la régie. Montréal équilibre la proportion qui revient à la régie et au contrat tandis que la Direction régionale en province, en raison d'un personnel très limité et d'un territoire très étendu, fonctionne principalement à contrat. Enfin, la Région du Nord oeuvre surtout en régie, compte tenu qu'il n'y a que très peu d'entrepreneurs desservant ce territoire et que le service serait probablement moindre ou les coûts plus élevés si cette direction accordait un plus grand nombre de contrats.



La réalisation du stand du gouvernement du Québec à Batimat International a été effectuée par le personnel en régie à Montréal.

Contrats de services liés à la gérance des immeubles octroyés en 1980-1981

Types	Québec		Montréal-Métro		Province		Nord	
	Nombre	Coût \$	Nombre	Coût \$	Nombre	Coût \$	Nombre	Coût \$
Entretien ménager	92	3 815 826	59	2 099 137	139	2 178 000	1	2 200
Entretien des ascenseurs	42	211 338	8	200 421	25	104 000		
Entretien paysager	4	92 600	7	41 832	75	211 500		
Entretien mécanique et électrique	75	233 816	16	76 234	59	412 000		
Entretien des plantes	1	90 393	1	31 126	2	15 500		
Enlèvement des déchets	21	313 529	9	41 824	23	68 000		
Enlèvement de la neige	27	403 620	17	210 646	87	465 000		
Gardiennage	42	408 456	57	840 001	60	1 746 000		
Total :	304	5 569 578	174	3 541 221	470	5 200 000	1	2 200

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût est inférieur à 25 000 \$.

	Nombre	Coût \$
Québec		
Contrats (conservation)	29	282 871
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	216	699 224
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	1 269	309 625
		1 291 720
Montréal		
Contrats (conservation)	44	457 000
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	108	337 445
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	708	134 400
		928 845
Province		
Contrats (conservation)	20	382 900
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	161	533 600
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	4 682	690 000
		1 606 500
Nord		
Contrats	5	40 691
Commandes d'exécution de travaux	516	25 600
		66 291
Total :	7 758	3 893 356

Note

Conservation: Concerne les projets de réparations spécifiques et les améliorations apportées aux immeubles.

Opérations : S'applique au fonctionnement quotidien des immeubles (entretien des systèmes, entretien ménager, réparations et aménagements mineurs, fourniture de services divers aux occupants, achat d'énergie, etc.).

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles accordés en 1980-1981 dont le coût se situe entre 25 000 \$ et 100 000 \$

Région de Québec

Endroit	Description	Coût \$
Centre de détention	Installation de 3 transformateurs	39 362,23
	Nouvelle porte d'accès de la cour intérieure	37 396,77
Colline parlementaire	Plantation d'arbres	49 900,00
Complexe scientifique	Changement du système de drainage (local B-0-37)	29 800,00
	Changement du système de drainage (local B-0-38)	28 400,00
Divers édifices	Réfection des produits réfractaires et mise au point des brûleurs	30 669,23
Divers terrains	Réparation du pavage	25 000,00
Édifice «A»	Ventilation de la cuisine du Parlementaire	36 621,00
Édifice «E»	Réparation de la chaudière n° 1	75 577,00
Édifice «G»	Ajuster minimum d'air frais	33 600,00
	Poser la membrane et réparer les joints	72 350,00
Grand-Théâtre de Québec	Accessibilité aux handicapés	40 070,00
Musée du Québec	Réfection de la toiture	41 934,75
Total :	13	540 680,98

Région de Montréal

Endroit	Description	Coût \$
Expo-théâtre	Réparation de l'éclairage extérieur	25 000
Hangar T-123	Travaux d'économie d'énergie, phase II	57 500
Musée d'art contemporain	Amélioration de l'éclairage extérieur phase II	63 500
1 Notre-Dame est	Réparation de dalles, entrée Notre-Dame	27 700
	Aménagement paysager	54 700
	Aménagement pour handicapés	76 300
100 Notre-Dame est	Réparation des fenêtres	48 900
125 Sherbrooke ouest	Installation d'un système d'alarme-incendie	35 500
190 Crémazie est	Remplacement de tapis et de tentures	22 500

Endroit	Description	Coût \$
725 Henri-Bourassa ouest	Rénovation des murs extérieurs	95 400
800 Gouin ouest	Réparation du mur extérieur, phase I	25 500
	Réparation de murs	62 000
1700 St-Denis	Nettoyage de la façade	47 300
1701 Parthenais	Travaux d'économie d'énergie, phase I	30 200
	Réfection du plancher de béton au sous-sol	43 000
	Remplacement de laveurs d'air	26 000
	Récupération de chaleur, hottes de cuisine	67 800
6161 St-Denis	Étude d'économie d'énergie, phases I, II, III	30 000
11000 Tanguay	Réparations, secteur de l'isolement	26 700
Total :	19	865 500

Régions en province

Endroit	Description	Coût \$
Hull (Centre de détention)	Réparer la maçonnerie	27 600
La Malbaie (Palais de justice)	Stationnement	33 400
Longueuil (Montval)	Réfection de l'éclairage intérieur	91 400
	Peinture intérieure	28 100
Nicolet (Institut de police)	Peinture intérieure	36 500
Percé (Palais de justice)	Aménagement extérieur	43 500
Rimouski (Centralisation et Palais de justice)	Aménagement extérieur	41 000
	Toiture	82 300
	Réparer la maçonnerie	67 300
St-Hyacinthe (Palais de justice)	Film isolant	29 000
St-Jovite (Bureaux)	Toiture	26 900
Thetford-Mines (Centra- lisation)	Aménagement extérieur	34 700
Total :	12	541 700

Région du Nord

Endroit	Description	Coût \$
Nord	Nolisement d'un hélicoptère pour 6 jours	28 500
Total :	1	28 500

**Contrats de conservation et de réparation d'immeubles accordés en
1980-1981 dont le coût est supérieur à 100 000 \$**

Région de Québec

Endroit	Description	Coût \$
	Aucun contrat	
Total :		

Région de Montréal

Endroit	Description	Coût \$
1 Notre-Dame est	Étude d'économie d'énergie	215 900
100 Notre-Dame est	Nettoyage des murs extérieurs	200 000
	Réfection de toitures, phase II	233 000
800 Gouin ouest	Réparation — contrôle des portes, aile «B»	115 700
1701 Parthenais	Réfection du plancher, phase III	123 900
	Pressurisation des puits d'escaliers et d'ascenseurs	164 300
	Remplacement de tapis, phase II	109 500
	Remplacement des machines à absorption (achat)	247 000
	Films solaires	179 900
6161 St-Denis	Remplacement de vitres	179 300
Total :	10	1 768 500

Régions en province

Endroit	Description	Coût \$
Longueuil (Montval)	Modifier le système de climatisation	220 000
Nicolet (Centralisation)	Remplacement de fenêtres	138 000
Rimouski (Centralisation)	Compresseur (climatisation)	284 000
Rivière-du-Loup (Palais de justice)	Remplacement de fenêtres	129 000
Roberval (Palais de justice)	Toiture et murs extérieurs	176 000
Waterloo (Centre de réhabilitation)	Remplacer les fenêtres, Bloc «D»	131 000
Total :	6	1 078 000

Pourcentage du parc immobilier, du budget et du personnel pour chacune des directions régionales

Directions régionales	Parc immobilier (édifices à bureaux) %	Budget (él. 01-02-06) %	Personnel (él. 01-02-06) %
Québec	42,1	39,6	49,4
Montréal	28,2	22,0	23,3
Province	29,2	18,2	11,1
Nord	0,5	20,2	16,2
Total:	100,0	100,0	100,0

Note

Élément 01: conservation

Élément 02: opération

Élément 03: gestion interne et soutien

Données sur le personnel des directions régionales

Directions régionales	Personnel total	%
• Québec	982	50,8
• Montréal	472	24,4
• Province		
Administration centrale	28	
Régions du Bas-St-Laurent-Gaspésie	14	
Saguenay — Lac St-Jean	16	
Québec non-métro — Côte-Nord	8	
Mauricie	34	
Estrie	15	
Montréal non-métro	30	
Outaouais	16	
Abitibi — Témiscamingue	4	8,5
• Nord		
(Permanent)	43	
(Occasionnels)	271	16,3
Total :	1 933	100,0

Tableau du parc immobilier des directions régionales

Directions régionales	Nombre de villes couvertes	Propriétés et locations exploitées par la D.G.E.I. en fonction des classes							
		Nombre de bâtiments A, B, C, D, E, F		Nombre d'édifices A, B, C		Superficie en m ² A, B, C, D, E, F			
			%		%		%		
Québec		116	42,5	63	28,4	555 660	42,1	675 614,8	45,4
Montréal		25	9,1	21	9,5	372 794	28,2	383 591,7	25,7
Province									
01	11	24				44 187,5	11,5		
02	6	9				26 869,3	7,0		
03-09	17	22				31 540	8,2		
04	10	18				80 611,4	20,9		
05	3	8				20 104,3	5,2		
06	19	29				108 999,5	28,3		
07	3	12				47 476,1	12,3		
08	7	9				25 517,5	6,6		
	76	131	48,4	113	50,9	385 305,6	29,2	397 684,8	26,7
Nord	20	Indéterminable		25	11,2	7 444,8	0,5	32 896,2	2,2
Grand total :	Indéterminable	273	100,0	222	100,0	1 321 204,3	100,0	1 489 787,5	100,0

Source : L'inventaire des propriétés du MTPA — Mars 1981

Classes A, B, C : Classes visant les édifices à bureaux

D, E : Classes visant les immeubles utilisés à fin d'ateliers

F : Classes visant les immeubles utilisés à fin de résidences

Programme 2

Exploitation des immeubles

Ce programme vise à entretenir, gérer et assurer la sécurité des immeubles gouvernementaux et à fournir à leurs occupants un service des postes et messageries.

Éléments	1981-1982 \$	1980-1981 \$			
1. Conservation et réparation des immeubles	13 656 100	14 557 700			
2. Opération des immeubles	46 339 500	51 396 400			
3. Sécurité et stationnement	16 520 600	14 439 600			
4. Services gouvernementaux	17 535 200	17 108 900			
Super-catégories et catégories	Éléments				Sous- total
	1	2	3	4	
Fonctionnement			(\$'000)		
1. Traitements	2 910,3	11 691,0	12 694,5	3 638,0	30 933,8
2. Autres rémunérations	85,2	202,7	67,9	222,3	578,1
3. Communications	52,5	79,5	60,8	12 609,3	12 802,1
4. Services	110,2	953,3	3 435,5	1,6	4 500,6
5. Entretien	4 263,6	14 754,4	—	144,2	19 162,2
6. Loyers	46,2	23,0	—	347,1	416,3
7. Fournitures	1 586,7	18 178,6	202,3	215,3	20 182,9
	9 054,7	45 882,5	16 461,0	17 177,8	88 576,0
Capital					
2. Autres rémunérations	—	—	—	—	—
3. Communications	—	—	—	—	—
4. Services	205,0	—	—	—	205,0
6. Loyers	—	—	—	—	—
7. Fournitures	—	—	—	—	—
8. Équipement	157,0	457,0	59,6	357,4	1 031,0
9. Immobilisations	4 224,4	—	—	—	4 224,4
	4 586,4	457,0	59,6	357,4	5 460,4
Transfert					
10. Transfert	15,0	—	—	—	15,0
	13 656,1	46 339,5	16 520,6	17 535,2	94 051,4
Employés permanents	145	595	554	198	1 492
Employés à temps partiel	13	22	4	16	55
Total (personnes-années)	158	617	558	214	1 547

Programme 2 (Suite)

Éléments	1981-1982 \$	1980-1981 \$
5. Soutien logistique du Nord	11 338 300	10 812 500
6. Gestion interne et soutien	7 877 600	6 652 200
Crédits à voter	113 267 300	114 967 300

Super-catégories et catégories	Sous- total	Éléments		1981-1982	1980-1981
		5	6		
Fonctionnement					
			(\$'000)		
1. Traitements	30 933,8	1 059,2	7 345,9	39 338,9	35 651,5
2. Autres rémunérations	578,1	3 780,6	153,0	4 511,7	3 382,7
3. Communications	12 802,1	823,0	94,4	13 719,5	13 783,2
4. Services	4 500,6	169,0	—	4 669,6	14 753,8
5. Entretien	19 162,2	75,0	16,4	19 253,6	19 381,7
6. Loyers	416,3	593,6	—	1 009,9	629,0
7. Fournitures	20 182,9	3 375,9	214,1	23 772,9	20 663,8
	88 576,0	9 876,3	7 823,8	106 276,1	108 245,7
Capital					
2. Autres rémunérations	—	565,5	—	565,5	582,2
3. Communications	—	118,0	—	118,0	84,7
4. Services	205,0	72,0	—	277,0	277,6
6. Loyers	—	17,0	—	17,0	30,0
7. Fournitures	—	427,5	—	427,5	214,2
8. Équipement	1 031,0	262,0	53,8	1 346,8	1 144,5
9. Immobilisations	4 224,4	—	—	4 224,4	4 373,4
	5 460,4	1 462,0	53,8	6 976,2	6 706,6
Transfert					
10. Transfert	15,0	—	—	15,0	15,0
	94 051,4	11 338,3	7 877,6	113 267,3	114 967,3
Employés permanents	1 492	39	312	1 843	1 827
Employés à temps partiel	55	237	12	304	310
Total (personnes-années)	1 547	276	324	2 147	2 137

Direction générale de
l'administration

Gestion interne et soutien

Le programme de gestion interne et de soutien regroupe les activités reliées au soutien administratif nécessaire à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement conformément aux lois et directives en vigueur. En plus d'assumer ces responsabilités, la Direction générale de l'administration doit aussi suggérer toute modification susceptible d'améliorer la gestion du ministère et favoriser la réalisation de ses objectifs. Cette direction générale comprend cinq directions :

- Direction du budget
- Direction des contrats
- Direction du personnel
- Direction des services auxiliaires
- Direction des systèmes de gestion.

Vues générales

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, la Direction générale de l'administration a fourni le support administratif habituel à l'ensemble du ministère en portant une attention particulière à l'amélioration des services qu'elle offre.

Plus particulièrement, elle a procédé à l'intérieur de ses directions, à une réorganisation complète dont voici les points saillants :

- Création d'une Direction des services auxiliaires regroupant la reproduction de documents et l'approvisionnement, services rattachés auparavant à la Direction de l'organisation ;
- Création et mise sur pied d'un Service du développement à la Direction du personnel ;
- Création et mise sur pied d'un service Analyse et programmation à la Direction du budget ;
- Transfert de la Direction des communications sous la responsabilité directe du sous-ministre en titre.

Direction du budget

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau plan d'organisation administrative supérieure, cette direction se divise en deux services distincts, soit : Opérations budgétaires et Analyse et programmation.

Le Service des opérations budgétaires est responsable des activités suivantes :

- Interprétation et contrôle de l'observance des décrets et des directives émanant des organismes centraux ;
- Perception des revenus et des comptes à recevoir ;
- Alimentation et utilisation du système informatisé SYGBEC ;
- Suivi budgétaire des dépenses courantes pour les directions générales de l'Approvisionnement, de l'Administration et de la Planification ;
- Liaison avec les agences de voyage pour fins de réservations diverses.

Pour sa part, le Service d'analyse et de programmation est responsable de :

- Coordonner et participer à la préparation de la revue de programme, du budget, des crédits détaillés et du dossier de défense des crédits, en collaboration avec les gestionnaires du ministère ;

- Assurer, pour l'ensemble du ministère, un suivi du déroulement budgétaire et, lorsque cela est requis, proposer des correctifs appropriés ;
- Conseiller les autorités et les gestionnaires du ministère en matière de gestion financière ;
- S'assurer que l'utilisation des ressources financières soit conforme aux normes, objectifs et politiques établis.

Afin de suivre de plus près l'évolution budgétaire des différents programmes du ministère, la Direction du budget s'est dotée d'un terminal relié au système informatique central SYGBEC. Le Service des opérations budgétaires a effectué toutes les analyses nécessaires en vue d'informatiser le contrôle des comptes à recevoir dès le 1^{er} avril 1981, tout en maintenant ces mêmes comptes à recevoir au niveau minimum record de 1979-1980, et ce malgré une augmentation de près de 20 % des revenus à percevoir.

Ce traitement informatique réalisé grâce au système central SYGBEC permet déjà d'envisager une réduction des comptes à recevoir dans le futur.

Direction des contrats

En conformité avec les lois et règlements en vigueur, la Direction des contrats est chargée d'effectuer les tâches et démarches pertinentes à l'estimation, à la négociation, à la procédure d'appel d'offres et à l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement, d'entretien, de réparation et de services professionnels, et ce, pour toutes les unités administratives du ministère.

Sur le plan administratif, la Direction des contrats se divise en trois services, soit : Contrats d'entreprises, Contrats de professionnels et Estimation et Négociation.

Contrats d'entreprises

Au cours de l'année financière 1980-1981, le Service des contrats d'entreprises a préparé 101 appels d'offres publics, 454 appels d'offres sur invitation et 220 avenants aux contrats qui en ont résulté. Ces contrats ont totalisé la somme de 110 millions \$ comparativement à 44 millions \$ pour l'année précédente.

D'autre part, des efforts soutenus ont permis d'atteindre une réduction appréciable des délais dans l'octroi des contrats, lesquels s'établissent maintenant comme suit :

— soumissions publiques	53 jours
— soumissions sur invitation sans garantie	34 jours
— soumissions sur invitation avec garantie	48 jours
— contrats avec propriétaires	37 jours

Contrats de professionnels

En 1980-1981, le Service des contrats de professionnels a planifié l'organisation et le fonctionnement de 16 comités de sélection en plus de participer au concours pour le choix des firmes de professionnels qui oeuvreront à la réalisation du Musée national de la civilisation.

Le service a également octroyé quelque 118 contrats et préparé 122 avenants pour un montant d'environ 5 millions \$, de même qu'il a vérifié et recommandé les paiements progressifs pour des honoraires et des dépenses d'un montant équivalent.

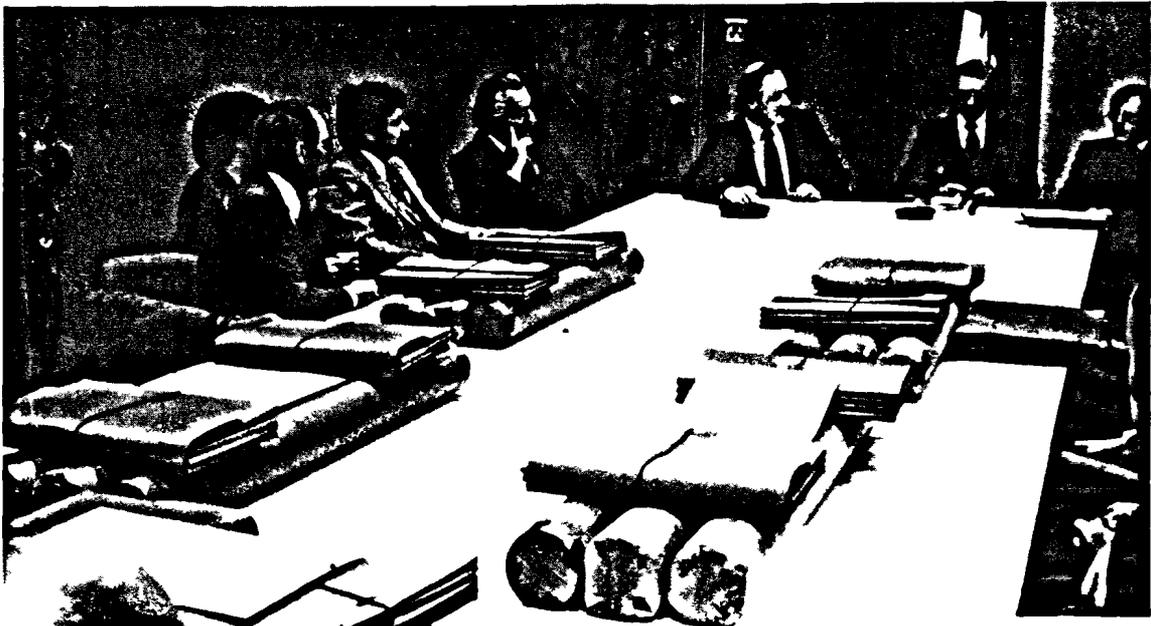
Une attention particulière a aussi été portée aux délais d'octroi de contrats et d'avenants qui sont maintenant de 30 et 27 jours respectivement.

Estimation et négociation

Le Service d'estimation et de négociation agit à titre de soutien technique et administratif auprès des deux autres services de la direction.

Durant l'année 1980-1981, 49 budgets-programmes de construction, dont les coûts ont été évalués à plus de 253 millions \$, y ont été préparés et 568 demandes d'expertise diverses, portant sur plus de 22 millions \$, y ont été traitées.

Le service a aussi participé, durant la même période, à l'établissement des coûts d'objectif pour sept projets totalisant des investissements de 19,6 millions \$. Cette méthode permet de fixer, au stade d'approbation des plans et des devis préliminaires, les coûts en honoraires pour les services professionnels, tout en étant un outil de contrôle appréciable pour le suivi de l'avancement des travaux et des budgets impliqués.



L'ouverture des soumissions pour le Musée national de la civilisation.

Répartition par régions des contrats d'entreprises octroyés en 1980-1981 (en 1 000 \$)

Types de contrats	Régions										Totaux toutes régions
	Rég. 01 Gaspésie Bas St-Laurent	Rég. 02 Chicoutimi Lac St-Jean	Rég. 03 Québec	Rég. 04 Mauricie Bois-Francs	Rég. 05 Estrie	Rég. 06 Mont-réal	Rég. 07 Outaouais	Rég. 08 Abitibi-Témiscamingue	Rég. 09 Côte-nord	Rég. 10 Nouveau-Québec	
Construction	3 473	6 436	6 890	753	270	60 840	4 451	775	4 424	2 270	90 582
Aménagement	752	47	3 481	643	9	2 906	33	13	24	—	7 908
Exploitation	188	169	874	233	12	2 133	34	12	9	25	3 689
Déneigement	24	9	61	64	—	93	21	32	15	—	319
Entretien paysager	7	7	9	30	14	39	12	—	1	—	119
Plantes	—	—	—	—	—	58	—	—	—	—	58
Entretien ménager	154	36	674	127	—	711	10	43	9	—	1 764
Vidanges	—	—	149	9	3	10	—	—	—	—	171
Entretien d'ascenseurs	—	5	—	4	—	23	—	—	—	—	32
Entretien mécanique et électrique	3	—	133	—	—	180	—	65	3	—	382
Gardiennage	68	32	196	82	—	721	75	98	—	—	1 272
Système de protection	—	5	15	8	—	61	—	—	—	—	89
Extermination	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	4
Concessions alimentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déménagement	—	7	92	32	—	63	—	—	—	—	194
Autres	—	—	93	—	—	1 339	—	—	14	—	1 446
Totaux des régions :	4 669	6 753	12 667	1 985	308	69 181	4 636	1 036	4 499	2 295	108 029*

* A ce total, il faut ajouter un montant de 80 000 \$ pour des travaux effectués dans des édifices du gouvernement du Québec à l'étranger.

Répartition par régions des contrats d'entreprises octroyés en 1980-1981 (Nombre de projets)

Types de contrats	Rég. 01 Gaspésie Bas St- Laurent	Rég. 02 Chicou- timi Lac St-Jean	Rég. 03 Québec	Rég. 04 Mau- ricie Bois- Francs	Rég. 05 Estrie	Rég. 06 Mont- réal	Rég. 07 Outa- ouais	Rég. 08 Abitibi- Témis- camin- gue	Rég. 09 Côte- nord	Rég. 10 Nou- veau Québec	Totaux toutes régions
Construction	2	4	7	1	1	6	4	2	2	2	31
Aménagement	7	1	57	3	1	32	3	3	1	—	108
Exploitation	5	2	37	6	1	45	1	1	1	2	101
Déneigement	2	4	10	6	—	11	5	2	3	—	43
Entretien paysager	2	2	4	4	1	10	2	—	1	—	26
Plantes	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Entretien ménager	6	3	14	2	—	30	2	3	3	—	63
Vidanges	—	—	5	1	1	2	—	—	—	—	9
Entretien d'ascenseurs	—	1	—	1	—	3	—	—	—	—	5
Entretien mécanique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
et électrique	2	—	15	—	—	7	—	1	1	—	26
Gardiennage	2	2	8	2	—	15	1	2	—	—	32
Système de protection	—	2	15	1	—	5	—	—	—	—	23
Extermination	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Concessions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
alimentaires	—	1	3	2	—	5	—	—	—	—	11
Déménagement	—	1	9	1	—	11	—	—	—	—	22
Autres	—	—	3	—	—	5	—	—	3	—	11
Totaux des régions:	28	23	187	30	5	189	18	14	15	4	513*

* A ce total, il faut ajouter 6 contrats qui ont été octroyés pour les édifices du gouvernement du Québec à l'étranger.

Direction du personnel

La Direction du personnel est responsable des Services du développement et des opérations. Elle agit également à titre d'intermédiaire entre le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et le ministère de la Fonction publique dans les tâches reliées au fonctionnement du système informatisé de gestion du personnel.

Développement

Le nouveau Service du développement, approuvé à l'automne 1980, a été formé dans le but de renforcer les efforts faits par le ministère en vue d'une meilleure utilisation de ses ressources humaines. Il doit également fournir le support nécessaire à certaines priorités gouvernementales telles que les programmes d'égalité des chances, de sécurité au travail, etc., ainsi qu'un avis sur les recherches opérationnelles en matière de gestion de personnel.

Au cours de l'année 1980-1981, la Division des relations de travail a poursuivi ses efforts au niveau de la formation des gestionnaires et elle a piloté les négociations avec les comités ministériels de relations professionnelles en vue d'étendre à tout le ministère les essais d'horaire variable de travail.

Pour sa part, la division «Formation et perfectionnement» a dû coordonner la conception et la réalisation d'un plan annuel qui a permis à 514 employés du ministère de consacrer plus de 2 300 jours à des activités de formation et de perfectionnement.

Opérations

Quant au Service des opérations, il regroupe maintenant, outre les activités en dotation-ressourcement, celles reliées à l'application des conventions collectives, soit: paye, assiduité, bien-être et avantages sociaux. Il s'acquitte également des

fonctions d'accueil aux nouveaux employés.

Pendant l'année financière 1980-1981, la Division de la dotation a comblé 312 postes permanents et 825 postes occasionnels en plus d'effectuer le règlement de 44 cas spéciaux, tels les réorientations, reclassements, rétrogradations et autres.

D'autre part, au sein de la division «Paie, assiduité et avantages marginaux», l'année 1980-1981 a été marquée par l'intégration de la paie du personnel occasionnel nordique au système informatisé du M.F.P., par la réalisation de plus de 45 000 transactions d'exception au système intégré, comparativement à 33 000 l'année dernière, par l'instauration d'un système de mesure et d'évaluation de la productivité de son personnel, par le traitement de 367 cas d'accidents de travail, de 276 cas d'invalidité, de 60 cas de mise à la retraite ainsi que par l'accueil de 120 nouveaux employés.

Direction des services auxiliaires

Cette nouvelle direction, formée au cours de 1980-1981 à partir de services qui relevaient de la Direction de l'organisation, regroupe quatre activités principales, soit: approvisionnement, aménagement et gestion des locaux, reprographie et conservation de documents techniques spéciaux.

Le regroupement de ces activités a permis, durant l'année, de réduire l'effectif permanent de six postes en maintenant les services offerts et en participant, de plus, au projet-pilote d'amélioration de la productivité et de la performance.

Quant aux réalisations particulières à chacun des secteurs, elles se répartissent comme suit :

Approvisionnement

Cette activité, outre la gérance d'un maga-

sin d'articles de bureaux et de formulaires, consiste en achats locaux d'une valeur de près de 470 000 \$ en biens et services divers, et dans le traitement de 937 réquisitions d'achat destinées au S.G.A. représentant quelque 6 350 000 \$.

Aménagement et gestion des locaux

En plus d'englober les services de courrier et messageries internes à l'édifice La Laurentienne, cette division a répondu à 900 demandes diverses concernant l'aménagement et le réaménagement de locaux, l'attribution d'espaces de stationnement et la téléphonie.



L'un des nombreux réaménagements de locaux effectués au cours de l'année au MTPA.

Reprographie

On retrouve à l'intérieur de cette section, l'opération d'un centre de reprographie, la gestion des photocopieurs décentralisés et des contrats de reproduction avec l'entreprise privée.

En plus du remplacement de certains photocopieurs visant des économies de plus de 20 000 \$ pour 1981-1982, le bilan du centre de reprographie en 1980-1981 se traduit par la reproduction de 1 195 458 pieds carrés de plans et de 3 850 384 copies d'originaux à un coût moyen de 2,3 cents la copie.

Quant aux photocopieurs décentralisés, ils ont produit durant la même période plus de 5,5 millions de copies à un coût moyen de 4,3 cents l'unité.

Conservation de documents

Cet aspect des services auxiliaires concerne le maintien d'une planothèque et d'une photothèque où sont conservés et mis à la disposition des différents ministères et organismes publics 549 531 plans de 1 721 édifices et quelque 5 000 photographies.

Direction des systèmes de gestion

À la suite de l'adoption du plan d'organisation administrative supérieure du ministère, cette direction a été créée en remplacement de la Direction de l'organisation.

La Direction des systèmes de gestion qui comprend deux services : Organisation et méthodes et Informatique, a désormais essentiellement une fonction de conseil auprès de la direction et des gestionnaires du ministère, si l'on excepte le développement et l'exploitation de quelques applications informatiques.

Au cours de l'exercice financier 1980-1981 le Service d'organisation et méthodes a travaillé principalement à la réalisation d'études d'organisation dans la plupart des directions générales du ministère afin de préparer le dernier plan d'organisation administrative supérieure.

Il a aussi collaboré activement avec la direction du ministère à la mise sur pied

d'un projet-pilote de mesure de la productivité et de la performance en vue de la préparation d'un programme ministériel d'amélioration de la productivité.

Le Service d'organisation et méthodes a également, au cours de 1980-1981, assuré la liaison avec le Bureau central de l'informatique dans le développement du système de gestion «Banque d'immeubles». Il a terminé la conception administrative du système «Coût d'exploitation des immeubles, et est intervenu dans plusieurs autres dossiers, notamment ceux concernant un système de suivi budgétaire des coûts en loyers et l'extension de l'horaire variable à tout le ministère.

Pour sa part, le Service de l'informatique, en plus de collaborer avec le Service d'organisation et méthodes à la conception administrative des divers projets de systèmes informatiques en progression durant 1980-1981, a effectué principalement des travaux de développement technique sur les systèmes informatiques suivants : coûts d'exploitation des immeubles, suivi budgétaire général et horaires des gardiens d'édifices gouvernementaux.

Bibliothèque de l'Assemblée nationale



QL A 065 537



Éditeur officiel
Québec